

**BESOIN D'UNE
HYPOTHÈQUE ?**
CONTACTEZ-NOUS

BADRE IZOUGGAGHEN
Courtier Immobilier Hypothécaire Agréé

Cell.: 514 991-7738
Courriel: badre@intqcentre.com
514-999-4381
10345 Papineau suite 220,
Montréal, QC, H2B 3A3



Une façon intelligente d'obtenir une hypothèque

**VISION
HYPOTHÉCAIRE**



صوت المغرب وكندا

Vol. XII N°05, MAI 2014 Courriel: info@maghreb-canada.ca Tél. 514-576-9067

**VOUS AVEZ
LA MARCHANDISE ?**

**NOUS AVONS
VOS CLIENTS !**

Votre publicité sur
Maghreb Canada Express
En couleurs à partir de seulement
39 \$

En Noir et Blanc à partir de seulement
29 \$

"Format carte d'affaire" *

Pour plus d'infos
514-576-9067



* Certaines conditions s'appliquent.

SAFA VOYAGES
Titulaire d'un permis du Québec

Meilleurs tarifs pour le Moyen-Orient, le Maroc, l'Algérie
et la Tunisie. Réservez dès maintenant pour l'été 2014.

الخصاص في أسعار العمرة والحج

Forfait Ramadan 1435 / 2014
Départ 17/07/2014, Retour 02/08/2014, À partir de
4300 \$ par personne et en occupation quadruple

10 jours d'hôtel 4 étoiles à Makkah avec Ifar
08 jours d'hôtel 4 étoiles à Médine avec Ifar
Pour plus de renseignements, contactez-nous

**TOUTES SORTES DE VISAS POUR
L'ARABIE SAOUDITE**

1400, Saint-Ouest, suite 248, Montréal (Qc) H4N 1C8
Tél.: (514) 332-0137 ou 1-877-323-4616
Fax: (514) 332-0299
info@safatravel.com http://www.safatravel.com

À LIRE ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO :

ÉDITORIAL

- Des courtes et des pas
longues.....Page 3

QUÉBEC / ÉLECTIONS

- Les blessures, les cicatrices et l'es-
poir des lendemains chantant ..P. 2

L'AUTRE BOUR DE LA LORGNETTE

- Le spleen du QuébecPage 4

RUBRIQUE JURIDIQUE

- Conseils à l'intention des
acheteurs d'une propriété.....Page 6

MAROCAINS DU MONDE

- Quand des plumes se mettent à
cracher.....Page 8

PAGES ÉCONOMIQUES

- Desjardins partenaire du Salon de
l'immigrationPage 14

MAGHREB

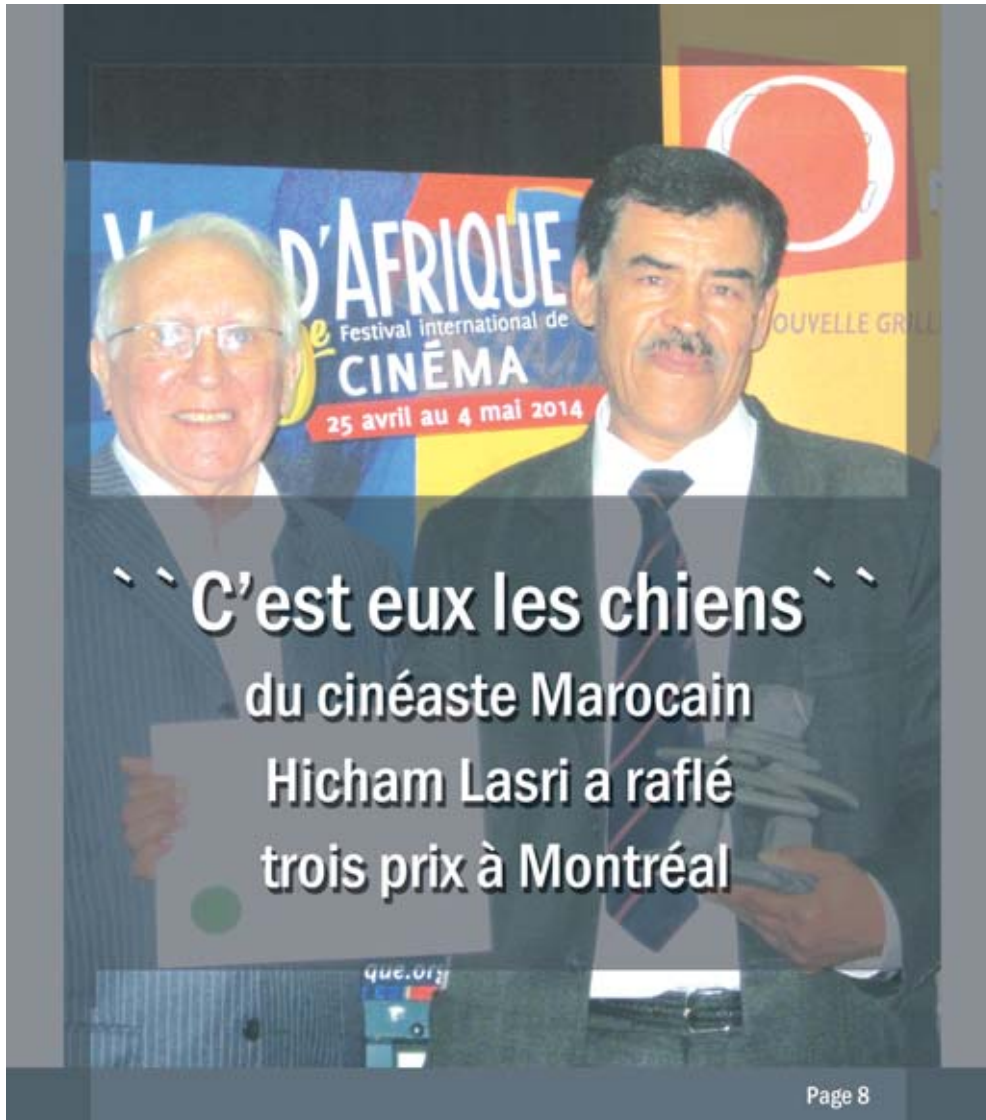
- Algérie : Le gouvernement du
4ième mandat de Bouteflika.... P. 16

NOTRE PETIT VILLAGE...

- Journal d'un PrincePage 20

PAGE SPORTIVE

- Zaki, le "capitaine".....Page 23



AFRIQUE
Festival international de
CINÉMA
25 avril au 4 mai 2014

OUVELLE GRILL

« C'est eux les chiens »
du cinéaste Marocain
Hicham Lasri a raflé
trois prix à Montréal

que.org

Page 8

Au lendemain des élections

Les blessures, les cicatrices et l'espoir des lendemains chantant



Les dernières élections provinciales ont été très dures et gorgées d'émotivité. Les enjeux ont été au delà de la gouvernance, au delà des pistes d'intervention pour une meilleure gestion des finances publiques et au delà des batailles des visions économiques et sociales dont carburent les campagnes électorales.



Majid Blal, Écrivain et poète

Les blessures ont été assénées au nom d'une Laïcité qui n'en est pas une puisque les fondamentaux de la laïcité n'y étaient en postulant. La dimension pédagogique qui fait de l'exercice de prêcher par l'exemple un devoir de la majorité détenant le pouvoir du rapport de force, a été occultée pour désigner une frange démographique comme bouc émissaire de nos maux sociétaux.

BLESSURES PROFONDES

Les blessures ont été profondes parce que les minorités ont, soudain, pris conscience qu'il n'y a pas d'acquis même en démocratie et les droits ne sont plus que des privilèges conjoncturels que le moindre vent idéologique peut gommer comme effacent les écumes enragées des vagues les contrats sociaux écrits sur le sable fin des plages de la citoyenneté.

Les blessures ont été inquisitoires au point de diviser la population entre les bons et les méchants. La hiérarchisation de la citoyenneté s'est arrogé la vertu de protéger le grain contre l'ivraie au détriment de la démocratie égalitaire. Le discours de l'exclusion s'est affiché soudain comme le protecteur de la morale bienfaitrice d'une identité en mal de vecteurs.

Les blessures étaient bien chirurgicales car elles ne visaient que certains groupes de la diversité tant galvaudée. Les réflexes primitifs d'intolérance,

de rejet et d'exclusion ont été non seulement réveillés mais cautionnés et banalisés. Au delà d'une charte qui aurait pu rassembler en encadrant les accommodements et en appuyant la neutralité de l'état, la dérive de l'acharnement sur les plus vulnérables a officialisé "la coupure entre la population de souche et les nouveaux venus, la peur de l'immigration qu'elle a nourrie"

Les lésions se soignent, les cicatrices demeurent en témoins de l'histoire. Les meurtrissures ont marqué au fer rouge les prises de positions. On ne peut aspirer à encadrer les accommodements si on n'encadre pas les débats qui dérapent. Les individus comme les groupes ont été laissés se nourrir d'animosité, de ressentiments et d'hostilités au point d'instaurer l'inimitié entre les plus grands complices. Nous avons vécu l'ultime essentialisme des minorités au nom de principes fallacieux et démagogiques.

Les ecchymoses sont superficielles mais les déchirures internes occasionnent les hémorragies emmurées dans les fins fonds des dignités écorchées.

L'épisode de cette campagne électorale a eu un effet monstre et monstrueux car il a mis les citoyens, même les plus avisés, réfléchis et modérés au pied des murs de la pensée binaire: Pour ou contre. Sans laisser la place à d'autres alternatives intelligentes qui raisonnent en terme de citoyenneté. Il y a eu radicalisation des jugements de valeurs au point où chaque individu n'a plus à argumenter, il cible et attaque ce qu'il perçoit comme une menace. Il fallait choisir sa bataille et se définir en fonction de l'insignifiant qui avait pris l'essentiel en otage.

L'identité de chacun de nous devrait être perçue en fonction du statut de citoyen qui fait de chacun un membre à part entière de ce beau coin de pays qui a tout pour favoriser le vivre ensemble dans le respect des règles, des lois et surtout dans le partage d'une vision commune pour réaliser des objectifs inclusifs. Les valeurs humanistes sont universelles.

SANS APPANAGE NI MONOPOLE

L'identité de chacun de nous, se définit par la convergence vers une appartenance chérie, voulue et une citoyenneté qui n'ostracise personne de la de la population en générale et de la diversité en particulier. On devrait se définir comme citoyens à part entière et non par nos origines, nos confessions, nos couleurs, nos sexes...

Être québécois n'est ni l'apanage d'un clan, ni le monopole d'une entité. Les cicatrices sont là et les blessures encore ouvertes mais l'espoir et la détermination de prévenir le mépris, la stigmatisation et la division, devrait

nous alarmer et nous pousser à être de bonnes individualités pour prévenir les mauvais courants d'air.

Aucun mouvement intégriste, aucune idéologie extrémiste, aucune ignorance crasse, aucun courant de pensée démagogique racoleur, aucune religion, aucun ethnocentrisme, aucun courant dissident de la diversité, ne devraient nous éloigner de l'objectif du vivre ensemble et de nous enraciner sur le même terroir.

Les blessures passent, les cicatrices demeurent et tant mieux car la devise de chez moi est "Je me souviens".

Nombre record de déclarations électroniques de revenus en 2014

Revenu Québec se réjouit d'avoir enregistré un nombre record de déclarations de revenus transmises électroniquement pour l'année d'imposition 2013, soit plus de 4,6 millions en date du 5 mai. Ce résultat représente une hausse de 36 % depuis deux ans et confirme une fois de plus la popularité sans cesse grandissante du service ImpôtNet Québec, qui a été utilisé par quatre personnes sur cinq.

Au total, en date du 5 mai, 4 632 000 déclarations de revenus ont été transmises de façon rapide et sécuritaire grâce à ImpôtNet Québec, soit 321 000 déclarations de plus qu'à la date limite l'an dernier. C'est donc 80 % des 5 758 000 déclarations de revenus reçues qui ont transité par ce service cette année.

De tels résultats démontrent l'importance des services en ligne pour les Québécois. La transmission électronique leur permet de recevoir plus rapidement le remboursement auquel ils ont droit, particulièrement s'il est effectué par dépôt direct. L'objectif de Revenu Québec est de transmettre un remboursement ou de délivrer un avis de cotisation dans un délai de 14 jours lorsqu'une déclaration de revenus est transmise par voie électronique, alors qu'il est de

28 jours lorsqu'une déclaration est envoyée par la poste.

La transmission par voie électronique permet aussi de réduire le risque d'erreur. De plus, l'utilisation du service ImpôtNet Québec constitue à la fois un geste écologique et économique, puisqu'elle permet de réduire la consommation de papier et le coût de traitement des déclarations de revenus. En effet, le coût de traitement d'une déclaration transmise électroniquement peut être jusqu'à 28 fois moins élevé que celui d'une déclaration envoyée par la poste.

Revenu Québec souhaite rappeler aux citoyens qui n'ont pas encore déclaré leurs revenus qu'ils s'exposent à une pénalité pour production tardive de leur déclaration de revenus de 5 % du solde impayé ainsi qu'à une pénalité additionnelle de 1 % par mois de retard, pour un maximum de 12 mois, en plus des intérêts habituels. Par ailleurs, les particuliers qui déclarent des revenus d'entreprise et leur conjoint ont jusqu'au 16 juin 2014 pour produire leur déclaration de revenus.

Source : Revenu Québec



D'un Continent à l'Autre...

Des courtes et des pas longues

ATTENTION : "MRE" NE VEUT SURTOUT PAS DIRE "MORT DE RIRE ÉTOUFFÉ"

Quoi qu'il y a vraiment de quoi étouffer de rire à regarder tous ces clowns Minables, Ridicules et Effrontés qui sont tous à gesticuler pour nous ramener à un régime moyenâgeux de Tutelle ! Un clown qui se déguise en clown; il y a vraiment de quoi perdre le Sud !

LIBERTÉ D'EXPRESSION

Depuis qu'on a conquis le droit à la parole, on a perdu hélas la faculté d'écouter. C'est à mon humble avis, payer trop cher un droit qui ne sert plus à rien... dans toute cette cacophonie.

NOUS SOMMES TOUS PRISONNIERS

Ceux qui se croient libres sont soit aveugles, soit que les murs de leur prison sont en trompe-l'œil : Tels un troupeau de vaches dans un ranch qui croit gambader en toute "liberté", mais dont la course est limitée par une quelconque clôture au loin.

Les pires prisonniers parmi nous seraient ceux-là qui ont érigé eux-mêmes les quatre murs de leur prison avec leurs illusions, leurs haines, leur naïveté et le confort d'une supériorité malsaine sur leurs semblables.

LA REPRÉSENTATIVITÉ DES MRE AU PARLEMENT : UN CADEAU EMPOISONNÉ

Ceux et celles qui sont en train d'œuvrer pour accorder aux MRE des députés, vont avoir sur la conscience l'enterrement définitif de la Spécificité de l'immigration marocaine à l'étranger.. A mon humble avis, ce cadeau empoisonné va permettre :

1. De noyer nos problèmes dans la cacophonie du Parlement;
2. De restaurer une tutelle sur les MRE à travers des députés issus, non de la volonté d'une majorité silencieuse, mais des clubs-associations aux membres fantômes;
3. Permettre de reprendre par la main

gauche ce qui nous avait été donné avec la main droite (notamment le CCME qui, lui, aurait pu devenir notre parlement à travers une loi organique adéquate).

Force serait alors de constater, hélas, que Ceux et celles qui s'entêtent à réduire nos droits, et par conséquent, notre spécificité, à l'acquisition d'une poignée de députés, largement minoritaire au parlement, soit il ne voient pas plus loin que le bout de leur Nez, soit ils ne voient pas plus loin que le bout de leurs propres intérêts !

"PLUS LES MACHINES DEVIENNENT INTELLIGENTES, PLUS LES ÊTRES HUMAINS DEVIENNENT DES IMBÉCILES" (Fin de citation)

Il aurait fallu en effet à l'homme des millénaires pour faire sa révolution industrielle, quelques décennies à cette révolution pour étouffer l'homme et juste quelques années à la révolution informatique pour l'abrutir !

Abderrahman El Fouladi

© Les Éditions
MAGHREB CANADA
"D'un Continent à l'autre"
<http://www.maroc-canada.ca>
<http://www.maghreb-canada.ca>
ISSN 1708-8674
Dépôt légal: 255084

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Abderrahman El Fouladi
elfouladi@videotron.ca
Tél. 514-576-9067

PÔLE PUB. ET MARKETING
Ahmed Mendi
pub@maghreb-canada.ca
Tél. 438-765-7150

CHRONIQUEURS
Majid Blal, Écrivain,
(Canada)
Yassine El Fouladi, B.Sc. (Canada)
Mustapha Bouhaddar, Écrivain
(France)
Radouane Bnou-Nouçair (Canada)

IMPRESSION:
Hebdo Litho, Saint-Léonard
(Québec) Canada.

Publié et distribué gratuitement à
Montréal et Région ainsi qu'à
Sherbrooke sans interruption depuis
2003.



Imane Ben Bahri L.L.B.,
Avocate / Lawyer

- ✓ Droit Familial (Divorce, pension alimentaire, garde d'enfants...)
- ✓ Immigration
- ✓ Régie de Logement

5116, Av. Lacombes, suite 107
Montréal (Québec) H1T 1M1

Tel.: (514) 819-3875
Cell.: (514) 815-0761

www.imanebenbahri.com



ÉCOLE DES CHAMPIONS OLYMPIQUES DE TAEKWONDO

depuis l'an 2000

514-721-8173

1 cours d'essai gratuit

5400, 16ème Avenue - Gymnase du Cégep de Rosemont / www.ecotaeqwondo.com

L'autre bout de la lorgnette

Le spleen du Québec



En ce premier dimanche du mois de mai 2014, je me suis réveillé tout imbibé comme au sortir d'un cauchemar récurrent qui s'acharne depuis déjà une éternité. Je me hasarde à me sentir pour me confirmer l'odeur de la sueur et je me surprends à flotter dans l'inodore d'une peau pourtant mouillée pore par pore jusqu'au plus fin des poils

Je tends une main nonchalante pour allumer la lampe de chevet trônant comme un astre brillant toujours prêt à en découdre avec la grisaille ambiante qui a pris ses aises dans ce coin de pays depuis si longtemps. Ma crainte est que le soleil fasse une irruption vulgaire, une apparition impromptue, qu'il se faufile par une lézarde à la lisière des rideaux et qu'il vienne comme un filet de rayon laser m'émbrasser et assécher ma peau.

La lumière diffuse fuse et mon corps réagit comme réagissent certains malades à la dopamine. Il se cabre. Mes cellules n'ont plus la mémoire des saisons depuis que les saisons ont été noyautées par la mémoire de l'eau. Depuis novembre, nous avons entamé la longue saison des averses en solide, en grésille et en liquide. Sept mois, pendant lesquels je me suis abreuvé de fluide en formule H₂O.

Je jette un œil amorphe du matinal sur mon corps que j'ai soulagé du toucher désagréable des draps humectés et je n'ai vu qu'un gros tubercule en pleine germination. Une excroissance en racines qui plongent dans la flotte comme un fœtus dans le formol et qui se prolongent en branches sur la descente du lit.

Au lieu de m'enraciner dans la terre de ce pays, je suis entrain de subir la germination dans ses réserves d'eaux douces. Je ne suis plus au Québec mais dans le Waterland de mon destin où ma nouvelle constitution de bulbe gorgé à satiété tire ses nutriments. Je suis devenu une chose aquatique. Un fayot en tentacules flasques que des jeunes pousses

lézardent et partent émigrer à travers mes orteils comme une fève germée qui tendrait à envahir l'espace au sortir de la bouteille.

J'ai osé un geste pour caresser mon ventre et je n'ai vu qu'une racine incolore et presque transparente comme ces insectes des profondeurs qui n'ont plus de pigments ni de pigmentation. Une sorte de *Neotroglobie* cavernicole. Mon abdomen et ce qui faisait office de bedon, ne sont plus qu'un épigastre visqueux de batracien. Une entité qui, de peur de s'imbiber comme une éponge, essaye de chercher une force mentale pour réagir en super hydrophobe. Rejeter l'eau en la laissant glisser comme une feuille de Lotus qui refuse de se laisser gonfler par l'élément dont la carence crée la soif.

J'avais eu des pressentiments et j'avais anticipé l'avènement de la métamorphose depuis que le soleil s'est exilé ailleurs, nous laissant dans la grisaille des nuages triomphants. Hélas, je n'ai pas pu agir au delà de mon pouvoir bien menu. J'ai juste, à répétition, mis du vin dans mon eau pour ne pas céder et ne pas céder tout le terrain à l'élément mouillé. Depuis novembre 2013, la pluie et ses acolytes du ciel se sont bien imposés comme l'armée de Gengis Khan.

Ne pouvant prier depuis que les dieux sont devenus sourds aux appels des humains en détresse, j'ai esquivé la dimension religieuse et je me suis concentré sur l'écho de mon souffle que ne porte plus le vent. Les dieux sont devenus sourds et personne n'a pensé à leur enseigner le langage des signes ainsi qu'à leurs ouailles.

Faudrait bien établir un canal de com-

munication entre divins et humains pour pallier aux injustices flagrantes. L'Afrique se meure asséchée, assoiffée et les canadiens vivent les excès des déluges et barbotent dans flaque qui débordent.

J'ai voulu crier mon horreur de la chose. La grisaille m'a rendu terne et la flotte m'a rendu difforme. Je ne ressemble plus qu'à un ventre de crapaud avec des tentacules végétales.

J'ai voulu émettre un son réprobateur de ma métamorphose mais je n'ai rien entendu à part le gloussement qui clapote des bulles en ondes sonores s'échappant des commissures de ma bouche. Je n'ai plus de voix humaine, je dois apprendre le chant des baleines.

Par Majid Blal

Kathleen Weil honore EBR-Informatique lors du Gala des Mercuriades

La ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Mme Kathleen Weil, a remis, la fin du mois dernier, le Mérite Maurice-Pollack à Informatique EBR (dont l'un des fondateurs est Mohamed El Khayat, québécois d'origine marocaine - NDLR) lors de la 34e édition du gala des Mercuriades, organisé par la Fédération des chambres de commerce du Québec. Ce prix récompense une entreprise dont la culture organisationnelle reflète la diversité de la population au sein de son personnel ou qui adapte ses services à une clientèle diversifiée.

« Je suis très heureuse de décerner, en partenariat avec la Fédération des chambres de commerce du Québec, le Mérite Maurice-Pollack à Informatique EBR. Voilà une entreprise dynamique, née d'une rencontre entre un Québécois d'origine marocaine et deux autres Québécois, dont le succès sans cesse croissant illustre de manière élogieuse la contribution indéniable de l'immigration au développement culturel et économique du Québec », a déclaré la ministre Kathleen Weil. « Par ses actions, Informatique EBR prend part à l'édification d'une société ouverte, plurielle et inclusive », a-t-elle ajouté.

Fondée en 1991, Informatique EBR est reconnue pour son expertise dans les solutions de réseautage, de stockage, de cryptage, de sécurité Internet, de gestion de l'information intranet et extranet, de communication unifiée, de collaboration visuelle et d'intelligence d'affaires. Son siège social est installé dans le quartier industriel de Lebourgneuf, à Québec. Informatique EBR a notamment mis sur pied un regroupement, le Réseau TI, pour lutter contre le taux de chômage élevé qui touche la communauté maghrébine. Mentionnons également que 30 % des employés de l'entreprise sont issus de l'immigration.

À propos de Maurice Pollack Originaire d'Ukraine, Maurice Pollack n'a que 20 ans lorsqu'il ouvre un commerce de détail dans le quartier Saint-Roch, à Québec. Au fil des ans, M. Pollack Itée devient l'une des plus importantes entreprises de la région. Homme d'affaires et philanthrope, Maurice Pollack a su mettre au service de la population une entreprise d'envergure, adaptée au contexte québécois.

Source : IDIQ (MICC)

Première consultation téléphonique gratuite

Me Nawal Benrouayene (Avocate-Lawyer)

Tél.: 450-396-4004 ou 514-699-1888
Courriel : nbenrouayene@yahoo.ca

1384, boulevard Jean-Talon Est, #204, Montréal
(Métro Fabre, en face de l'hôpital Jean-Talon)
45 place Charles Lemoyne Bur. 104 Longueuil (Métro Longueuil)

Nouvelle adresse !

ÉCOLE DE CONDUITE AMEL

Reconnue par la SAAQ
Instructeurs qualifiés et expérimentés
Cours jour, soir, fin de semaine, Instruction en Français
Anglais ou Arabe

Votre réussite nous tient à coeur !

3300, Boul. Rosemont, Suite 100
Montréal (Qc) H1X 1K2
Bus 67, 197 et 467
Tél. (514) 729 6330

Nous louons les Voitures (automatiques / manuelles) pour l'examen

EXAMEN



Préparer le lancement du système « Entrée express »

Nouveaux plafonds visant le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral), le Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) et la catégorie de l'expérience canadienne

Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada, l'honorable Chris Alexander, a annoncé aujourd'hui de nouvelles mesures touchant les principaux programmes d'immigration économique en vue du lancement l'année prochaine du système Entrée express, le nouveau modèle de recrutement dynamique du Canada. Grâce à l'Entrée express, le système d'immigration économique, qui sera plus rapide et plus souple, répondra mieux aux besoins de l'économie et du marché du travail canadiens.

Pour se préparer au lancement du système Entrée express en 2015, Citoyenneté et Immigration Canada commencera à accepter des demandes au titre du Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) (PTQF), du Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral) (PTMSF) et de la catégorie de l'expé-

rience canadienne (CEC) à compter du 1er mai 2014. Ces mesures assureront un flux continu de travailleurs qualifiés qui s'établissent de façon permanente au Canada et permettent de répondre aux besoins de la main-d'œuvre canadienne dans les domaines où il existe une pénurie.

Alors que nous parviendrons probablement à éliminer l'arriéré de demandes du PTQF cette année, le nouveau plafond de 25 000 demandes fournira le nombre de demandes nécessaire pour respecter le nombre d'admissions prévues en 2015. Le nombre de professions figurant sur la liste des professions admissibles – laquelle reflète les besoins du marché du travail à l'heure actuelle – augmentera de plus du double, passant de 24 à 50 professions.

Afin d'attirer des gens de métiers spécialisés pour aider les industries

canadiennes aux prises avec des pénuries de main-d'œuvre, le plafond du PTMSF passera à 5 000 demandes. Les 90 métiers spécialisés désignés dans les dispositions réglementaires du Programme seront maintenant jugés admissibles; toutefois, ils seront toujours visés par des sous-plafonds pour assurer une représentation égale parmi ces métiers.

Le plafond visant la CEC sera ramené à 8 000 demandes, à compter du 1er mai 2014, afin de couvrir la période de transition menant à l'entrée en vigueur du système Entrée Express.

La série intégrale d'instructions ministérielles sera disponible dans la Gazette du Canada, le 26 avril 2014.

Quelques faits

- ◆ Ces demandes seront les dernières acceptées au titre du PTQF, du PTMSF et de la CEC avant le lancement du système Entrée Ex-

press, en janvier 2015.

- ◆ Grâce aux plafonds des demandes, les programmes d'immigration continuent de répondre aux besoins du marché du travail, tout en évitant la création d'arriérés.
- ◆ La récente liste des professions du PTQF a été élaborée en fonction de récentes données sur le marché du travail fournies par Emploi et Développement social Canada et de renseignements fournis par les provinces et les territoires sur les besoins régionaux du marché du travail.
- ◆ Le Plan d'action économique du Canada de 2014 prévoit 14,0 millions de dollars sur deux ans et 4,7 millions de dollars par année, de façon permanente, pour la mise en œuvre d'un système Entrée Express.

Source : CIC

Stephen Harper annonce des stages rémunérés dans les domaines en forte demande

Le Premier ministre Stephen Harper a annoncé le 2 mai un important soutien des stages rémunérés pour les diplômés de niveau postsecondaire. Ces stages aideront les jeunes Canadiens à acquérir les compétences et l'expérience de travail dont ils ont besoin pour trouver des emplois dans les domaines en forte demande, ce qui leur permettra de participer pleinement à l'économie. Le Premier ministre était accompagné de Jason Kenney, ministre de l'Emploi et du Développement social et ministre du Multiculturalisme.

Grâce à ce soutien prévu dans le Plan d'action économique 2014, jusqu'à 3000 diplômés de niveau postsecondaire pourront faire des stages rémunérés à temps plein partout au Canada, dans des domaines en forte demande, comme en science, en technologie, en génie, en mathématiques et dans les métiers spécialisés. Les stages, de six à douze mois, auront lieu au cours des deux prochaines années et ils donneront aux participants l'occasion d'acquérir une expérience de travail concrète, ainsi que les compétences nécessaires pour réussir sur le marché du travail, main-

tenant et dans l'avenir. Cette initiative sera aussi utile à de nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) qui recherchent des travailleurs qualifiés dans des domaines particuliers.

Les stages seront offerts dans le cadre du Programme emploi jeunesse (PEJ) du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada (PARI-CNRC), ainsi que dans le cadre du programme Objectif carrière d'Emploi et Développement social Canada (EDSC).

Le PEJ du PARI-CNRC offrira aux PME qui font des travaux techniques de recherche-développement une aide financière pour leur permettre de recruter des diplômés de niveau postsecondaire très qualifiés. Ainsi, les diplômés participeront à des travaux de recherche, de développement et de commercialisation de la technologie. Les autres stages offerts par l'intermédiaire du programme Objectif carrière d'EDSC permettront aussi à des diplômés de niveau postsecondaire d'acquérir une expérience de travail concrète dans différents domaines en forte demande.



Conseils à l'intention des acheteurs d'une propriété d'habitation

Votre accompagnement par le notaire de l'offre d'achat à la signature de l'acte de vente

L'OFFRE D'ACHAT

Voici les 10 principaux points que le notaire évalue avec vous :

1. La date de signature de l'acte de vente

La date de signature de l'acte de vente notarié correspond à la date du transfert de propriété. Cette date est très importante, car elle permet de déterminer, la disponibilité de votre mise de fonds, la disponibilité du taux d'intérêt de la Banque qui vous finance, la date d'occupation, est-elle concomitante ou ultérieure, qui assumera le paiement des taxes et autres charges jusqu'à la prise de possession physique des lieux etc. Si la date de signature de l'acte d'achat ne correspond pas à celle de la prise de possession de la propriété, votre notaire vous conseillera sur les mesures de protection à mettre en place entre temps. Quoi qu'il en soit c'est à la date de signature que vous devenez alors officiellement propriétaire.

La date de signature de l'acte de vente peut être négociée en fonction, entre autres, de vos besoins et de ceux du vendeur. Par exemple, si vous êtes déjà propriétaire d'une maison, vous souhaiterez sans doute avoir l'argent de la vente de votre maison avant de procéder à la signature de l'achat. C'est généralement à partir de cette date que vous prendrez en charge les taxes municipales, les taxes scolaires et les autres frais liés à la propriété.

2. Acompte sur le prix de vente

Le vendeur exigera généralement un acompte sur le prix de vente. Cette somme sera payable au notaire qui la versera dans son compte en fidéicommiss. Si l'achat ne se concrétise pas, l'acompte vous sera remboursé ou servira à dédommager le vendeur. Et sur ce point, il faut également consulter votre notaire. Il vous sera d'une grande utilité quant à la détermination du montant de l'acompte acceptable, et ce qu'il en adviendra en cas de non réalisation.

3. Les garanties prévues par la loi

Le vendeur doit garantir son droit de propriété en déclarant qu'il est le véritable propriétaire de l'immeuble et qu'il a le droit

et la capacité de le vendre ; que personne n'a de droit sur sa propriété, sauf les droits qu'il a déclarés (p. ex. : l'hypothèque d'une banque ou un droit de passage en faveur d'un voisin) ; que sa propriété n'empiète pas sur le terrain du voisin et vice-versa ; qu'il n'y a pas de restrictions sur sa propriété autres que celles qu'il a déclarées (p. ex. : un règlement de zonage résidentiel qui ne permet pas d'exploiter une entreprise à cet endroit ou un règlement municipal qui exige que le parement extérieur de la propriété soit de briques).

Votre notaire analysera les déclarations du vendeur en fonction de son étude du certificat de localisation et des titres de la propriété. Le vendeur doit aussi garantir la qualité de la propriété contre les vices cachés (p. ex. : que les fondations ne comportent pas de fissures qui en affecteraient la solidité). Cette garantie vous protège contre les défauts majeurs qui existaient au moment de l'achat, que vous ne connaissiez pas et que vous n'auriez pas pu découvrir même en agissant de façon prudente et diligente. Informez-vous auprès de votre notaire. Certains pensent que dans une transaction immobilière le notaire n'est là que pour recevoir la signature des parties. En réalité le notaire est l'instrument clé, pour garantir et sécuriser la transaction, pour protéger les parties, c'est à son niveau et nulle part ailleurs qu'on peut savoir définitivement avoir la confirmation, que le processus d'achat et / ou de vente va se finaliser dans les meilleures conditions et les circonstances des plus favorables aux parties. Les règles mises en place pour vérifier les titres du vendeur, les charges grevant l'immeuble, l'identité des parties et leur capacité, le contrôle des fonds et le respect des règles de compensation bancaires, entre autres, sont des incontournables que seul l'habileté et les compétences du notaire et son expertise sont en mesure de garantir au prix de l'engagement de sa responsabilité professionnelle.

4. L'inspection avant l'achat

L'inspection de la propriété par un inspecteur accrédité permet de détecter les défauts susceptibles d'en affecter la valeur. Elle peut aussi vous permettre de renégocier

le prix d'achat à la baisse si, par exemple, le rapport de l'inspecteur révèle que le toit doit être refait.

5. Le financement de l'achat

Le notaire s'assurera de détenir toutes les sommes nécessaires pour procéder au transfert de propriété. Pour ce faire, il tiendra compte, notamment du prix d'achat ; de la mise de fonds nécessaire ; de votre financement hypothécaire ; des frais d'assurance ; du montant des taxes à rembourser au vendeur ; et des honoraires du notaire. Selon l'état d'avancement du dossier, votre notaire se doit de vous informer de tous les frais et vous y préparer à l'avance et que vous ne soyez pas pris de cours.

6. La vérification du certificat de localisation

Préparé par un arpenteur-géomètre, le certificat de localisation permettra au notaire de s'assurer de la superficie exacte du terrain que vous souhaitez acheter de même que des dimensions et de l'emplacement des bâtisses qui y sont construites. Ce document doit en principe être remis à l'acheteur au moment de la signature de l'offre d'achat et ce dernier doit prendre le temps de la parcourir et de profiter à ce moment-là de l'expertise de son agent et/ou de son notaire pour clarifier ce qui semble incompréhensible ou problématique.

7. La réglementation municipale

Votre notaire pourra, à votre demande, effectuer toutes les vérifications requises auprès de la municipalité pour s'assurer que l'état de votre propriété est conforme aux règlements municipaux ou que votre projet est réalisable. Par exemple, il vérifiera si la réglementation vous permet d'exploiter une entreprise dans cette propriété.

8. Les particularités de l'achat à deux ou plusieurs personnes

Lorsque deux personnes ou plus achètent ensemble une propriété, votre notaire vous informera sur la pertinence de signer un contrat entre vous. Ce contrat vous permettra de mettre par écrit l'apport financier de chacun pour l'achat de la propriété

; et les modalités entourant les remboursements hypothécaires et les frais relatifs à la propriété (p. ex. : taxes, entretien, réparations, etc.). Il pourra par un acte séparé ou à l'intérieur de l'acte de vente lui-même régler par une convention d'indivision, la valeur ou le pourcentage des droits indivis de propriété dans l'immeuble, les conditions de gestion de l'indivision, avant l'achat, pendant et l'après achat.

9. Le prix

Généralement, le prix est déterminé en fonction de plusieurs éléments, comme l'évaluation municipale ; la valeur du marché ; la date de l'achat ; et l'entretien et les réparations requises. Parfois suite à une inspection, les parties conviennent de réduire le prix de vente, il est important d'en aviser son créancier et l'informer de la date du montant de la réduction du prix. Les institutions financières peuvent décider de recalculer votre prêt hypothécaire, le montant de la garantie, vos mensualités ect.. Ce qui occasionnera des troubles au niveau des délais.

10. Les autres conditions possibles

Comme chaque situation est différente, votre notaire vous conseillera sur les particularités de votre transaction.

LA SIGNATURE DE L'ACTE DE VENTE

Votre notaire fera toutes les vérifications et les démarches nécessaires pour que le transfert de propriété se fasse en toute sécurité. Il s'assurera que votre financement hypothécaire lui soit remis avant la signature et que l'hypothèque exigée par votre institution financière soit correctement enregistrée sur votre propriété ; que les transferts d'argent à intervenir entre lui et toutes les parties impliquées soient sécuritaires ; que tout problème détecté soit réglé avant la signature pour protéger vos intérêts et ceux de votre institution financière ; que le transfert se fera sans problème et qu'il sera enregistré conformément à la loi.

Par Me Houria Kridi

Québec ...



Fête des voisins 2014 - Plus qu'un mois

Le décompte est lancé ! Le 7 juin prochain, des milliers de Québécois célébreront la Fête des voisins et les plaisirs du bon voisinage.

Près de 300 municipalités sont déjà inscrites comme relais et mobilisent leurs citoyens afin qu'ils organisent des fêtes. Les formules sont multiples : barbecue, 5 à 7, partie de soccer avec les enfants, vente de garage ou pique-nique communautaire, un seul élément importe : la simplicité. L'idée est de tisser des liens.

COMMENT PARTICIPER ?
Les citoyens sont invités à inscrire leur fête sur le site fetedesvoisins.qc.ca. En plus de pouvoir gagner des prix, l'inscription permet l'accès à une foule d'informations utiles. Des

outils promotionnels s'y trouvent également, tels que des cartons d'invitation et des affiches. Les participants peuvent aussi s'adresser à leur municipalité (si elle est inscrite) pour plus de détails.

LA PETITE HISTOIRE D'UNE GRANDE FÊTE

La Fête des voisins a été créée en France en 1999, après qu'une personne âgée ait été trouvée sans vie deux mois après son décès. Jugeant la situation inacceptable, un élu municipal, Atanase Périfan, a décidé de briser les barrières de l'individualisme en mettant sur pied la Fête des voi-

sins. En 2006, le Réseau québécois de Villes et Villages en santé décidait d'implanter l'événement au Québec.

Aujourd'hui, la Fête des voisins se tient dans près d'une quarantaine de pays dans le monde. Plus de neuf millions de personnes y participent. Au fil des ans, ici comme ailleurs, ces rassemblements permettent de développer le sens de la communauté chez les citoyens, tout en créant un climat de bienveillance dans le voisinage. L'an dernier, 200 000 personnes ont participé à quelque 3 700 Fêtes des voisins partout sur le territoire québécois.

À PROPOS DU RQVVS
Le Réseau québécois de Villes et Villages en santé regroupe des municipalités ayant à cœur la santé et la qualité de vie de leurs citoyens. Concrètement, il soutient les municipalités autour de processus de coopération où citoyens, administrations municipales et organisations locales travaillent ensemble à favoriser le mieux-être collectif.

SOURCE : Institut national de santé publique du Québec

AIDE AUX IMMIGRANTS
ACCUEIL
INTÉGRATION
EMPLOI

6365 Av. Christophe-Colomb
Montréal, Qc. H2S 2H3
T 514 271-3533
F 514 271-1910
info@lamaisonnee.org
www.lamaisonnee.org



NOUS OFFRONS DES SERVICES GRATUITS COLLECTIFS ET INDIVIDUELS DE QUALITÉ EN MATIÈRE D'ACCUEIL ET D'ÉTABLISSEMENT AINSI QUE D'EMPLOYABILITÉ ET D'INSERTION EN EMPLOI POUR IMMIGRANTS.

NOS SERVICES

Accueil et intégration

- Information et orientation dans le processus d'immigration, d'installation et sur les démarches à entreprendre auprès des instances de l'immigration
- Écoute et soutien
- Information sur la recherche de logement
- Information sur les cours de langues offerts
- Lutte à la discrimination
- Défense des droits
- Aide alimentaire
- Groupes d'achats et informations sur la saine alimentation
- Déclarations de revenus
- Assementations
- Bénévolat, activités socioculturelles
- Autres services en lien à l'immigration et l'intégration

Employabilité

- Immersion professionnelle : Services d'aide à l'emploi (SAE) spécialisés, à la carte et selon les besoins ciblés
- Rencontres individuelles - Évaluation des besoins et orientation professionnelle
- Ateliers de recherche d'emploi : Méthodes dynamiques de recherche d'emploi
- Information sur le marché du travail et traitement des offres d'emploi
- Préparation de CV par compétences, par potentiel et par cible
- Simulation, mise en situation et préparation aux entrevues d'embauche
- Assistance dans les démarches de reconnaissance des acquis professionnels et académiques hors Québec
- Choix de carrière et de formation professionnelle
- Accompagnement professionnel en entreprise
- Rencontres avec les employeurs, sessions d'information et réseautage professionnel
- Visites d'exploration et d'observation dans les industries et les entreprises
- Placement en emploi et maintien durable en emploi

NOUS AVONS 35 ANNÉES D'EXPÉRIENCE EN MATIÈRE D'IMMIGRATION

NOUS ACCUEILLONS PLUS DE 10 000 PERSONNES CHAQUE ANNÉE



La Maisonnée fête son 35ième anniversaire le 14 mai prochain sous la présidence d'honneur de Boucar Diouf

L'événement aura lieu à Montréal à l'Espace Réunion au 6610 rue Hutchison de 17h à 22h. 250 personnes sont invitées pour célé-

brer les 35 ans d'engagement inter-culturel et d'enracinement au Québec. La soirée se passera dans un format cocktail dînatoire avec un menu très original ;)

Déroulement de la soirée

17h à 18h30 : Cocktail d'accueil et de réseautage

18h30 à 20h30 : Cocktail dînatoire

sous la présidence d'honneur de Boucar Diouf

20h30 à 22h : Dessert réseautage avec la chanteuse SAO (Musique Bossa Nova)



Quand des plumes se mettent à cracher

Un des chevaux de Troie introduit par la « mondiabolisation »¹ dans notre Patrie (d'origine pour la Diaspora), le Maroc, a pour nom la liberté de l'insulte, de la manipulation et des règlements de compte.

C'est ainsi que des pseudos journalistes politisés, apprentis sorciers et faux démocrates, détournent ou comprennent la liberté d'expression, un droit universel fondamental promu, défendu et appliqué par le Maroc des droits de l'Homme de SM Mohammed VI.

De quoi parlons-nous ? De la pléthore de ces sites électroniques qui ont envahi le paysage médiatique marocain et l'armada de plumes embauchée, invitée ou achetée à titres divers pour informer, analyser, commenter ... mais aussi pour calomnier, diaboliser, mettre en péril les intérêts suprêmes de notre Patrie et détruire des vies. Le totalitarisme médiatique d'une telle presse assassine qui consiste à faire ou défaire les femmes et les hommes, nous rappelle Bel-Ami, le roman de Maupassant, célèbre dans le monde éducatif certes, mais sûrement aussi dans celui des médias, tant il montre comment on peut réussir à berner l'opinion et devenir un homme respectable, comme Bel-Ami, un bel officier militaire illettré au chômage qui devient au fil des pages un faux journaliste notoire et un homme politique puissant.

Les Talibans « débarbus » de la presse marocaine ont intégré le parcours de Bel-Ami dans leur stratégie de destruction des véritables espaces de liberté d'expression. Ils travaillent à fermer la bouche à tous ceux qui ne pensent pas comme leur ligne éditoriale. Ils confisquent l'espace verbal à leur profit de telle sorte que seule leur parole médiatique ait droit de cité, remplace l'Ancien et le Nouveau Testament, tende à devenir au Maroc le Coran, ou l'opium de la Nation.

La guerre Iran-Irak, l'Afghanistan, la destruction du berceau de la civilisation arabo-islamique en Irak, le printemps arabe, les troubles en cours en Syrie, et peut-être à venir en Algérie, pour ne citer qu'eux, sont les exemples effrayants des ravages d'une telle manipulation médiatique. Qu'on se rappelle du discours de G.W. Bush annonçant le début de l'offensive américaine en Irak, et avant lui, celui de Colin Powell agitant son petit flacon censé contenir des armes de destruction massive pour anéantir tout un peuple. Ironie médiatique : c'est la région qui s'est embrasée et c'est le peuple irakien qui a été détruit³.

Alors qui sont ces rhinocéros du XXI^e siècle, néo-nazis surgis du ventre du cheval de Troie dans la presse marocaine ? Ce sont les ennemis du Maroc moderne. Ils fanfaronnent, portant des titres séduisants destinés à tromper la brave opinion marocaine qu'ils croient avec beaucoup de mépris crédule, qu'ils croient préoccupée surtout par le gain

de son pain quotidien plus que par les intrigues médiatiques. Ces gens-là ne sont pas patriotes.

Ces plumes qui cherchent manifestement à diviser les marocains réclament davantage de brèches pour s'attaquer plus facilement et impunément à ce qui fait la personnalité du Maroc : son Histoire, sa Culture, son Roi, son « Islam tolérant ». N'a-t-on pas entendu récemment des pseudos ONG² exiger du Maroc la suppression des lignes « rouges » ? Ne lit-on pas ici ou ailleurs qu'il faut s'habiller comme ceci ou cela, qu'il faut entrer dans des institutions étatiques respectables comme on entre dans un moulin ? Quid de l'intérêt suprême de la Patrie et de la respectabilité de ses institutions monarchiques vitales ?

Et puis pourquoi se focalise-t-on sur des bagatelles qui nous rappellent le voile islamique en France, ce véritable paravent à politico-médiatique pour masquer l'incapacité à s'attaquer aux véritables préoccupations de l'Etat et des citoyens : compétitivité, chômage, inégalités ... ?

Quand des plumes se mettent ainsi à cracher impunément sur les institutions de la Monarchie et sur les femmes et les hommes qui les incarnent, cela devient véritablement inquiétant. Le danger est réel, le danger est bien là. La véritable presse se respecte. Elle informe et ne fait pas de procès d'intention. Elle ne condamne pas à l'avance et sur la base d'arguments ad hominem. Elle ne manipule pas l'opinion, désormais vaccinée et en veille. Elle ne se sert pas de la presse, de la liberté d'expression et des droits de l'Homme comme tribune de propagande pour cracher sa haine de la différence.

Elle ne joue pas à l'Inquisition médiatique. Cette presse qui tente de museler insolemment l'autre pour monopoliser l'espace de l'entendement, crier au loup et hurler à tout bout de champs son intolérance maquillée est proprement insoutenable.

La véritable presse, celle qui ne surgit pas du ventre du cheval de Troie, est au-dessus de l'invective, au-dessus de l'instrumentalisation, au-dessus de la désinformation. La véritable presse, et elle existe fort heureusement dans notre pays, accompagne civiquement et en toute honnêteté patriotique la bonne gouvernance en cours impulsée par SM Mohammed VI dans notre Patrie le Maroc.

Par Abdellatif Chamsdine

Diplômé de 3^{ème} Cycle Université Paris7 Jussieu.

Références bibliographiques

1. Référence au système de la mondialisation qui diabolise pour détruire les faibles et se maintenir.

2. Néologisme inventé pour l'auteur pour désigner par opposition les extrémistes, les fanatiques et les intolérants qui ne portent pas forcément la barbe. Sans moustaches, bien rasés, ils n'imposent pas moins subtilement au nom de la liberté d'expression et de toutes les libertés possibles, des points de vue totalitaires en se cachant dans des chevaux de Troie, ou derrière des paravents.

3. G.W. Bush et Colin Powell : la destruction de l'Irak.

http://www.youtube.com/watch?v=x8sg0Dqc3_I

4. Se reporter en particulier à la récente lettre de RSF au Secrétaire d'Etat américain concernant la liberté de la presse au Maroc.

5. Voir la pièce de Jean Genêt, Les Paravents, 1966, et en particulier les arguments d'André Malraux, alors ministre d'état chargé des affaires culturelles, répondant aux détracteurs de la pièce qu'ils voulaient interdire.

FESTIVAL VUES D'AFRIQUE "C'est eux les chiens" du cinéaste Marocain Hicham Lasri a raflé trois prix

« C'est eux les chiens » de Lasri Hicham a remporté le prix du meilleur long métrage, le prix du meilleur acteur (Hassan Ben Badida) et le prix des droits de la personne, et ce, lors du festival montréalais Vues d'Afrique.

C'est eux les chiens n'en démerite pas, selon le jury de la compétition. En effet, les membres du jury argumentent leur choix car ils auront été captivé par « L'audace de la mise en scène, l'utilisation de la caméra subjective, le courage du scénario qui remet la contestation d'aujourd'hui dans les pays arabes dans une perspective historique de manière originale et novatrice ».

L'année dernière, l'acteur principal du film s'est vu discerner le trophée du Grand Prix de Zagora lors de la cérémonie de clôture de festival (de Zagora), organisé par l'Association du festival du film transsaharien du 20 au 24 novembre 2013.

Dans une déclaration à la MAP, Hassan Badida s'était dit très heureux de cette distinction pour un film qui a apporté, selon plusieurs cinéphiles, une valeur ajoutée au cinéma marocain. De son côté, le président du jury de la compétition officielle, Tahar Benjeloun, a indiqué dans une déclaration similaire que ce film, prix "Coup de Cœur" du Public du Festival Lumières d'Afrique de Besançon 2013, est parvenu à mettre en exergue les moments difficiles que le Maroc a vécu dans le

passé en les plaçant dans le contexte présent de la scène politique et sociale, dans le sillage du "printemps arabe".

D'une durée de 85 minutes, ce film, Grand Prix de la meilleure fiction lors du festival de Cinéma Africain de Cordoue en 2013, relate l'histoire de Majhoul, rôle incarné par Hassan Badida, un emprisonné en 1981 pendant les émeutes du pain au Maroc, qui ressort, 30 ans plus tard, en plein "printemps arabe" après avoir perdu sa mémoire.

Une équipe de télévision publique, qui réalise un reportage sur les mouvements de protestation du 20 février, décide de le suivre dans la recherche de son passé.

L'équipe de télévision se déporte en effet vers ce corps lazaréen. Ce décapage derrière la foule est un geste radical de cinéaste, une libération du pouvoir et de sa fabrique à images. La chasse à la réconciliation est ouverte.

Dans cette fable tragique, qui hurle reconnaissance, Lasri compose un road movie punk, décapant, original, sur les mouvements sociaux arabes faisant découvrir au public des choses surprenantes sur la vie complexe de Majhoul et son passé étonnant.

(Crédits MAP et Bladi.net)

Rappel : Nouvelle équipe de l'Association marocaine de Toronto pour les années 2014-2016

À la suite de l'assemblée générale annuelle de l'Association marocaine de Toronto (AMDT) tenue le 15 mars 2014 au centre civique de North York, les membres suivants ont été élus pour faire partie du Comité Exécutif, instance dirigeante de l'AMDT, pour le mandat 2014-2016 :

- ♦ Mr. Faouzi Metouilli : Président ;
- ♦ Mr. Rabi Filali : Vice-président
- ♦ Mr. Noureddine Attlassy : Secrétaire général;
- ♦ Mr. Hicham Jbara : Trésorier;
- ♦ Mr. Mohammed Hammouch : Directeur général;
- ♦ Mr. Mansour El Habchi : Directeur;
- ♦ Mr. Idriss Ouhssaine : Directeur.

Un grand remerciement à la présidente de l'AGA, Mme Malika Mounir et au secrétaire M. Ali Maachar ainsi

qu'aux membres du Comité des Élections : M. Hassan Douelrachad et M. Mustapha Ouakrime.

Le nouveau Conseil, qui se compose majoritairement de nouveaux membres, propose une vision nouvelle et claire pour réaliser les objectifs exprimés lors de l'assemblée générale, à savoir développer des services et des programmes solides et explorer les possibilités de partenariat avec d'autres associations ou organismes marocains et canadiens de l'Ontario.

L'AMDT tient à remercier les membres de notre communauté qui ont participé au processus démocratique et par le fait même ont montré une grande maturité à ce processus et un intérêt certain pour notre avancement collectif.

L'AMDT tiens à remercier toutes les personnes qui ont été des membres de l'AMDT au cours des dernières années, ainsi que tous les volontaires qui ont soutenu et continuent à

soutenir le travail et à participer aux activités de l'Association.

Également, je tiens à remercier le Président sortant, M. Mohamed Sekkak et le Directeur général, M. Hassan Rifai pour leurs efforts et leurs dévouements.

«Vous m'avez fait confiance en me nommant au poste de Président de notre Association à une époque pleine de défis et de promesses. Je vous en remercie et je m'engage à travailler résolument dès à présent avec vous et mes autres collègues du comité exécutif pour aller jusqu'au bout de nos objectifs» a déclaré Faouzi Metouilli, président de l'AMDT.

Pour plus de renseignements, prière de téléphoner à Mr Faouzi Metouilli, Président., au :

+1 416 834-3420



Analyste et observateur actif de la scène migratoire marocaine, Abdelkrim Belguendouz, universitaire à Rabat, est l'auteur de plusieurs ouvrages et études en matière de migration et de communauté marocaine résidant à l'étranger.

Pourquoi et jusqu'à quand les Marocaines et les Marocains résidant à l'étranger, seront-elles(ils) considérés comme des sous-citoyen(ne)s par rapport au Maroc, des incapables et des mineurs politiques privés de fait du droit de vote et qui sont non représentés au Parlement à Rabat.

C'est la question fondamentale qui est traitée dans cette adresse destinée aux dirigeants du CCME qui jouent un rôle de blocage dans ce domaine, aux responsables des partis politiques qui manquent pour certains d'entre eux de courage politique en la matière, aux syndicalistes pour leur indifférence, aux parlementaires marocains pour leur manque d'initiative le plus souvent, et au gouvernement Benkirane pour son absence manifeste de volonté politique d'opérationnaliser de manière démocratique les articles avancés de la Constitution rénovée de 2011.

Arguments à l'appui, cette contribution citoyenne au débat public pour l'action, propose des pistes concrètes de réalisation intégrale de cette citoyenneté par rapport au Maroc.

Rabat, le 10 février 2014
abelguendouz@yahoo.fr

50 dh

Abdelkrim Belguendouz

MAROCAINS DU MONDE (SOUS) CITOYENNETÉ ET (NON) REPRÉSENTATION PARLEMENTAIRE

2014



Groupe Terratours

Titulaire du Permis du Québec



8.799\$

Par personne en chambre quadruple

Hadj 2014 / 1435 الحج

Départ : 26 Septembre - Retour 18 Octobre

- Vol avec **Qatar Airways** (Montréal/Doha/Jeddah- Medine/Doha/Montréal)
- Transferts aéroport Jeddah/hôtel Makkah-hôtel Medine/aéroport Medine
- Hôtel Mekkah/hôtel Medine en bus climatisé
- 03 jours à l'arrivée à Mekkah dans des appartements meublés pour faciliter le déplacement à Mina la nuit du 7 **Dou Al Hija** (Manassik)
- Petit déjeuner et dîner **buffet ouvert** pendant le séjour aux appartements
- Transports entre les appartements et Al Haram Makki durant le séjour aux appartements
- Hébergement dans des tentes climatisées durant la période des Manassik Camp Amerique du Nord avec repas (les appartements seront disponibles durant la période des Manassik)
- 05 nuits à l'**hôtel Hilton** à Makkah en face du Haram avec **buffet ouvert** petit déjeuner et dîner
- 04 nuits à l'**hôtel ELAF DALLAH** à Medine très près du Haram avec **buffet ouvert** petit déjeuner et dîner
- Visite des Mazarats à Medine
- chèque (**Saoudi Draft Bank**) inclus
- Tenue Ihram inclus
- Guide religieux et accompagnateur des pèlerins durant le voyage
- Séances de formations religieuses et générales avant le départ
- Taxes et frais de services inclus
- Contribution OPC inclus
- Notre pleine assistance...

Points de vente :

Vacances Kasbah	514-225-3713
Voyages Palmeraie	514-655-8470
Voyages Baltique	514-373-4233
Voyages Etoile du Sud	514-279-4040
Voyages Tam	514-878-9547
Voyages African Express	514-447-2928
Voyages Lst's Go Travel	514-744-2223

poste 302



Publicité...

Les Bonnes Adresses...



مرحباً
بالجالية
المغربية

Pratiquer le sport du tir à la cible

Cours canadien de sécurité dans le maniement
des armes à feu à autorisation restreinte - **CCSMAFAR**

Disponible à la grandeur du Québec
Formation d'une journée

Pour information ou inscription
www.fqtir.qc.ca

1 888 514-7847
514 252-3056
poste 3777

80\$, matériel inclus



Fédération
Québécoise de Tir

« Cette formation est obligatoire pour travailler dans le transport des valeurs,
aux douanes et dans certaines agences de sécurité. »



Desjardins partenaire du Salon de l'immigration depuis ses débuts

Pour la troisième année consécutive, les visiteurs du Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec (www.salonimmigration.com) pourront compter sur l'expertise du Mouvement Desjardins pour répondre à leurs questions et ainsi les aider à comprendre le fonctionnement du système financier canadien.

Cet événement se déroulera les 9 et 10 mai au Palais des congrès de Montréal.

Desjardins est fier de s'associer à cet important rassemblement et ce, depuis ses débuts. En effet, ce Salon représente une opportunité unique de rejoindre les nouveaux arrivants et de leur offrir un accompagnement, des conseils et des ressources pour les aider à vivre une intégration plus aisée. En plus de démontrer la profonde volonté de Desjardins de se rapprocher des nouveaux arrivants, une telle approche correspond parfaitement aux valeurs de coopération qui sont au cœur de l'action de Desjardins.

« Le Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec est un événement incontournable permettant d'orienter, de soutenir et de guider les Québécois de demain dans leurs démarches d'intégration à leur nouvelle terre d'accueil », explique Monsieur Martin Brunelle, vice-président principal Grand Montréal, au Mouvement Desjardins. Dans cette optique, Desjardins a mobilisé des experts en produits financiers, recrutement, cartes de crédit et cartes de débit, assurances et placements boursiers afin d'accueillir les visiteurs à son kiosque. Une belle occasion pour les nouveaux arrivants de se familiariser avec les offres promotionnelles spécifiquement montées pour répondre à leur réalité. Desjardins a même invité le futur représentant de la BMCE Bank à Montréal à prendre place dans son kiosque.

« Au-delà d'une offre pure et simple

de produits et services financiers, ils assureront une prise en charge personnalisée et sécurisante » ajoute Monsieur Sylvain Trottier, directeur principal du Carrefour Desjardins. Spécialisé dans l'accueil des nouveaux arrivants, le Carrefour Desjardins présentera également des conférences éducatives et une série d'ateliers pratiques au cours de ces deux journées. Tous les détails sur ces conférences sont disponibles sur le site du Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec.

À propos du Mouvement Desjardins

Le Mouvement Desjardins est le premier groupe financier coopératif au Canada et le cinquième au monde, avec un actif de 212 milliards de dollars. Il figure parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada selon le palmarès établi par Mediacorp Canada. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et clients, particuliers comme entreprises, sa gamme complète de produits et de services est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Considéré, en Amérique du Nord, comme la quatrième institution financière la plus sûre selon le magazine Global Finance et la quatrième plus solide selon l'agence d'information financière Bloomberg, Desjardins affiche des ratios de capital et des cotes de crédit parmi les meilleurs de l'industrie.

Source : Relations de presse

Mouvement Desjardins

Critères d'admissibilité au Québec en tant qu'immigrant investisseur

Quels sont les critères pour déposer un dossier d'investisseur?

- ♦ Avoir net de \$1 million 600 milles obtenu licitement
- ♦ Investissement de \$800,000 avec intermédiaire financier autorisé. Le placement de 800,000 est garanti par le gouvernement du Québec. À l'échéance de 5 ans, l'intermédiaire financier remettra le \$800,000 sans intérêt. dans un délai de 30 jours.
- ♦ Ou possibilité de financer le placement / l'investissement de \$180,000 avec un prêt auprès de l'intermédiaire autorisé. Ce montant de 180,000 n'est pas remboursable.
- ♦ Investissement de 800,000 fait par investissement Québec et investit auprès des petites et moyennes entreprises.

Frais pour examen de cette demande de certificat de sélection

est de \$10,000 (aucun frais additionnel pour les membres de la famille qui accompagne le demandeur principal).

INFORMATION IMPORTANTE

- ♦ Avoir une connaissance de français jugé par un examen oral intermédiaire- avancée.
- ♦ Avoir fait ses études secondaires ou postsecondaires pendant 3 ans en langue française.
- ♦ Avoir une expérience en gestion soit dans une entreprise ou organisme, ou au gouvernement.
- ♦ Expérience en gestion devrait être de 2 ans au cours des 5 dernières années.

Sous votre autorité :

- ♦ Fonction de direction
- ♦ Contrôle des ressources financières
- ♦ Ressources humaines.

Vous songez démarrer en affaires? Quelle forme juridique vous conviendra-t-elle ?

Bien souvent, les entrepreneurs choisissent d'exploiter leurs entreprises sous la forme d'une entreprise individuelle, car sa formation est relativement simple et peu coûteuse. Par contre, aux fins fiscales, les profits réalisés par l'entreprise s'ajoutent aux autres revenus du propriétaire, de sorte que le coût des impôts peut devenir très élevé si l'entreprise réalise de bons profits. En effet, pour l'année 2013, la tranche de revenus imposables supérieurs à 135 000 \$ d'un particulier est assujettie à un taux d'imposition combiné fédéral et provincial qui frôle 50 %, en plus des contributions au Régime des rentes du Québec

(RRQ) et au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP). C'est habituellement l'élément déclencheur qui amène l'entrepreneur à envisager l'incorporation de sa société.

Parallèlement, le premier 500 000 \$ de revenu d'entreprise gagné par une société et ses sociétés associées est assujetti à un taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 19% alors que le revenu d'entreprise excédant 500 000 \$ est imposé à 26,9 %. L'analyse ne peut toutefois pas s'arrêter à une simple comparaison des taux d'imposition applicables au revenu d'entreprise selon qu'il soit gagné personnellement ou par une société.

Pour une étude complète, l'entrepreneur doit également se demander quelles sommes d'argent la société devra lui verser chaque année afin qu'il puisse couvrir son coût de vie.

Peut-il laisser une partie des profits réalisés dans la société? Est-ce préférable que la société le rémunère sous forme de salaire ou de dividendes? Quel sera son fardeau fiscal personnel sur ces montants?

À cette fin, la situation familiale de l'entrepreneur doit être évaluée et les effets du mode de rémunération sur la déductibilité des frais de garde d'enfants, l'assujettissement au RRQ et au RQAP, l'inclusion au revenu gagné utilisé pour calculer la rému-

nération admissible au REER, etc.

Outre ces raisons, plusieurs autres facteurs doivent être considérés, tels que les risques liés au domaine d'activités, les frais annuels et les frais de mise en place ainsi que la revente éventuelle de l'entreprise.

Comme vous pouvez le constater, la décision d'incorporer son entreprise comporte plusieurs conséquences non seulement pour l'entrepreneur, mais aussi pour les membres de sa famille.

Youssef El Aribi, BAA, M.Fisc.



Algerie : Le gouvernement du 4ième mandat de Bouteflika

Le Président algérien Abdelaziz Bouteflika a présenté lundi 5 mai la composition du nouveau gouvernement de son quatrième mandat à la tête du pays, dans lequel les grands ministères restent inchangés.

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal, reconduit dans ses fonctions le 28 avril, a tenté en vain de convaincre les partis de l'opposition de rejoindre la nouvelle équipe ministérielle.

Le plus ancien parti de l'opposition, le Front des forces socialistes (FFS), se serait vu proposer deux portefeuilles, mais aurait décliné l'offre de Bouteflika d'entrer dans le nouveau gouvernement.

Une attitude similaire adoptée par le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), le Mouvement pour une société de la paix (MSP) et le Parti des travailleurs (PT).

Conséquence de ce refus, la moitié de l'ancienne équipe a été reconduite dans ses fonctions. Les principaux ministres conservent leurs postes dans ce nouveau gouvernement de trente-quatre membres, qui comprend sept femmes et est dominé par des technocrates.

Ramtane Lamamra, diplomate de carrière, conserve le portefeuille des Affaires étrangères. Tayeb Belaiz reste à l'Intérieur, Tayeb Louh à la Justice, Youcef Yousfi revient au ministère de l'Energie, et le général Ahmed Gaid Salah devient vice-ministre de la Défense, dans la mesure où c'est le Président lui-même qui occupe les fonctions de ministre.

Douze nouveaux ministres rejoignent néanmoins le cabinet. Certains remplacent des personnalités détenant des records de longévité au sein du gouvernement, comme Khalida Toumi, qui abandonne son poste de ministre de la Culture au profit d'une autre femme, Nadia Labidi, réalisatrice et enseignante à l'université d'Alger. Toumi sera nommée au Centre culturel algérien de Paris, en remplacement de la romancière Yasmina Khadra.

Karim Djoudi perd son poste de ministre des Finances, officiellement pour raisons de santé. Il est remplacé par Mohamed Djellab, l'ancien ministre délégué au Budget.

Toujours chez les partants, citons Cherif Abbas, jusqu'alors ministre des Anciens combattants ; Bouabdallah Ghlamallah, ancien ministre des Affaires religieuses ; et Mohamed Khodri, membre du FLN, qui détenait le

portefeuille de ministre chargé des relations avec le parlement.

Parmi les nouveaux arrivants, on trouve la ministre de l'Education Nouria Benghebrit, une universitaire qui dirigeait jusqu'à présent un centre de recherches en anthropologie. La nomination d'Aïcha Tagabou, 35 ans, au poste de ministre déléguée au Tourisme symbolise la volonté de rajeunissement de l'équipe ministérielle.

Ce nouveau gouvernement a été bien accueilli par les nombreux Algériens rencontrés par Magharebia.

"La promesse d'intégrer la jeunesse dans le système de prise de décision est relativement respectée, puisque les nouveaux ministres sont des quinquagénaires", estime Nouria Belabdi, pharmacienne.

Pour l'universitaire Mustapha Naili, la présence de sept femmes est ce qui retient l'attention.

"En ces temps de montée de l'intolérance, c'est faire œuvre de pédagogie que de voir des femmes à ces postes importants de responsabilité, après leur entrée dans une proportion significative au parlement", explique-t-il.

Le politologue Rachid Tlemcani estime néanmoins que ce nouveau gouvernement n'est pas aussi rajeuni qu'il n'y paraît. "Les postes de souveraineté et les postes clés sont toujours détenus par le clan présidentiel", a-t-il expliqué à la presse.

Le secrétaire général du FLN Amar Saadani, dont le parti ne conserve que trois portefeuilles, explique que la prédominance des technocrates est due au refus de l'opposition de composer un gouvernement d'unité nationale.

Pour sa part, le patron du MSP Abderrezak Mokri estime que cette nouvelle équipe "fait partie d'un système qui a atteint ses limites".

"Notre avis sur ce gouvernement est celui que nous avons sur l'ensemble du système, qui doit changer. Et notre projet pour la réforme et le changement est celui sur lequel nous travaillons au sein de la Coordination pour les libertés et la transition démocratique", a-t-il ajouté.

Source :

L'Algérie apporte une aide financière à la Tunisie

La Tunisie se tourne vers l'Algérie pour chercher une aide dans la gestion de sa transition politique et surmonter ses problèmes économiques.

Le Premier ministre tunisien Mehdi Jomaa a rencontré le Président algérien Abdelaziz Bouteflika et d'autres hauts responsables algériens lors de sa visite de deux jours à Alger, qui s'est terminée le 4 mai.

Bien que de nature politique, ce déplacement a permis à Jomaa de rentrer à Tunis porteur d'une importante aide financière.

Les deux pays voisins ont en effet signé trois accords de coopération financière, notamment un prêt qui pourrait atteindre 500 millions de dollars (360,33 millions d'euros) et une aide financière non remboursable, a indiqué Tunisie Numérique.

"Les deux parties ont également examiné des questions d'intérêt mutuel à la lumière des relations bilatérales en matière de politique, de sécurité et de coopération économique", a indiqué l'agence APS.

L'un des autres objectifs de cette visite était "d'informer nos frères algériens des progrès enregistrés sur la voie du processus de transition en Tunisie", a souligné le chef du gouvernement tunisien.

Les ministres des Affaires étrangères Ramtane Lamamra et Mongi Hamdi ont tenu une conférence de presse conjointe, au cours de laquelle ils ont réitéré l'engagement des deux pays à renforcer la coopération bilatérale.

"Chaque pas franchi ensemble constitue un jalon supplémentaire sur la voie de l'édification du Grand Maghreb arabe, qui reste un choix stratégique pour les deux pays", a déclaré Lamamra.

Il a par ailleurs annoncé qu'afin d'aider l'économie tunisienne, les autorités envisageaient de prendre des mesures supplémentaires "pour faciliter l'accès des Algériens au territoire tunisien, notamment lors de la prochaine saison estivale".

Hamdi a déclaré que les deux parties avaient échangé des vues sur "des questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation en Libye".

"La coordination sécuritaire entre les deux pays et les moyens de renforcer la coopération et le partenariat entre les investisseurs algériens et tunisiens" ont également figuré au menu de ces entretiens.

Selon le spécialiste de la sécurité Abdelaziz Medjahed, "les deux pays, l'Algérie et la Tunisie, ont intérêt à travailler ensemble".

"Pour des raisons évidentes et au vu de la

situation sécuritaire instable en Libye, la Tunisie n'a d'autre choix que de se tourner vers l'Algérie, d'abord pour soutenir la transition, mais aussi pour apporter une aide financière à un pays en crise", a-t-il souligné.

La sécurité de chaque pays dépend de la stabilité de son voisin, a reconnu cet expert.

Deux semaines plus tôt, la sécurité dans la région avait été au cœur des discussions à Alger lors de la deuxième session du Comité bilatéral stratégique algéro-malien consacrée au Nord-Mali.

Le 22 avril, l'Algérie et le Mali avaient ainsi réaffirmé la nécessité de mutualiser leurs efforts pour sécuriser la région sahélienne en luttant contre le terrorisme et contre toutes les formes de trafic.

Cette réunion était coprésidée par Lamamra, son homologue malien Abdoulaye Diop, et le ministre malien de la Réconciliation nationale, Zahabi Ould Sidi Mohamed.

"Il est évident que l'Algérie fait face à des problèmes d'insécurité en raison de la situation dans le nord du Mali, et il est tout à fait naturel qu'elle coopère avec nous pour trouver une solution à ce problème", avait déclaré Diop lors de cette réunion.

La crise au Mali "concerne toute la région, notamment les pays voisins", avait-il ajouté.

L'Algérie et le Mali se sont mis d'accord pour "faire front uni contre les menaces de toutes sortes à leur sécurité, notamment le terrorisme, le trafic de drogue et le crime organisé", selon le communiqué publié à l'issue de cette session.

L'Algérie a également annoncé qu'elle comptait fournir une aide humanitaire pour aider les communautés maliennes dans le besoin.

Sollicitées pour servir d'intermédiaire dans le cadre de la réconciliation au Mali, les autorités algériennes ont affirmé que "l'objectif en la matière est de parvenir le plus rapidement possible au lancement du dialogue inter-malien, visant en dernière instance à préserver l'intégrité territoriale et la souveraineté du Mali et à conforter son unité nationale".

Les deux pays dresseront le bilan des actions entreprises lors de la troisième session de ces rencontres bilatérales, qui aura lieu en mai à Bamako.

Source : Magharebia.com

Maroc : Instance équité et réconciliation (IER)

Nous célébrons en ce mois d'avril 2014, le dixième anniversaire de la mise en place de l'instance Équité et Réconciliation « IER », chargée de solder les sombres années de plomb.



Par Pr. Said Charchira

Tel : RFA +4915773076053

Mail : charchira@gmx.net

L'importance stratégique qui lui a été accordée, faisait croire à l'époque à un changement dans le paysage politique marocain. Dix ans plus tard, il n'est pas certain, que l'IER a été au niveau des attentes des victimes, voire de l'ensemble des Marocains ?

En effet, chargée de faire la lumière sur les disparitions, détentions arbitraires, tortures, en un mot sur les atteintes aux droits de l'homme, perpétrés depuis l'indépendance du pays en 1956. De la répression postindépendance, la révolte du Rif, aux emmurées de Tazmamart, en passant par la traque des opposants de gauche, la commission IER, a réalisé un travail on négligeable, mais son bilan reste mitigé.

Il est certain, que l'IER a eu le mérite de donner la parole aux victimes des années de plomb. Mais contrairement à l'expérience de l'Afrique du Sud où il n'y a eu certes, ni poursuite ni jugement, les tortionnaires ont sollicité le pardon des victimes, alors que les membres de l'IER ont accepté une clause d'immunité, empêchant ceux et celles à qui ils ont donné la parole de révéler l'identité de leurs tortionnaires.

Même si l'on considère, que malgré quelques insuffisances, l'IER

est une avancée dans le domaine des droits de l'homme, on ne peut prétendre avoir tourné la page des années de plomb. En effet, même si on laisse de côté l'indépendance de l'instance, le refus de pointer les responsables qui ont été à l'origine des violations des droits de l'homme durant cette période cruelle de notre histoire et le manque d'élucider de nombreux dossiers, comme celui du Rif, Omar Benjelloun, Manouzi, Ben Barka etc., ne permet pas de tourner définitivement la page.

Car, pour se confirmer aux standards internationaux, l'IER, qui est une instance qui a porté l'espoir de toute une société, aurait dû recommander (à défaut de jugement), au moins la mise à l'écart des responsables avérés, des postes clés dans l'administration en général et la sécurité en particulier. D'autant plus, que le pourquoi est connu et reconnu.

C'est dire, que la réconciliation aurait dû faire l'objet d'un réel effort de la part des responsables de l'IER, dont certains ont été eux-mêmes les victimes de ces années de plomb. Ils ne sont pas censés donc ignorer, que la réconciliation passe nécessairement par le devoir de l'Etat d'assumer ses responsabilités dans l'éclaircissement du sort de l'ensemble des cas en suspens.

Par ailleurs, l'IER n'a que peut évoquer dans son rapport, la réhabilitation des partis politiques de la mouvance démocratique ayant payé un lourd tribut pour la lutte démocratique. Elle n'a fait, qu'effleurer le cas des citoyens marocains de l'étranger et leur mouvement associatif, touchés également par la répression.

Alors que l'Afrique du Sud a lancé, après un plus d'une dizaine d'années, un vaste programme à destination des victimes et leurs familles, l'IER se contente de déclarations. En effet à l'occasion du dixième anniversaire de l'instance, on est choqué d'entendre des déclarations, telles : « Les

victimes marocaines des années de plomb ont reçu les indemnités les plus élevées au monde». Comme, si les indemnités compensent les dommages moraux, éthiques et humains ! Comme si la rémunération peut à elle seule, apaiser les esprits, pacifier et stabilisé les cœurs !

Quand est-il du préjudice collectif subi par la vie intellectuelle et culturelle, qui traverse aujourd'hui une période creuse ainsi que certaines régions, marginalisées et devenues des symboles de la répression ?

Il semble, que malgré la nouvelle constitution, qu'il n'existe pas encore, aucune garantie sur le fait, que les violations des droits de

l'homme, ne soient à nouveau perpétrées au Maroc. C'est dire, que dix ans après l'IER, les Marocains n'ont pas encore retrouvé une voix propre, ébranlée par plus de trois décennies d'années de plomb.

Pour terminer sur une note optimiste, il me semble que malgré toutes ces insuffisances, la perception générale de l'IER, reste positive dans cette bataille de réconciliation pour gagner les cœurs et les esprits des Marocains, conciliants par nature.

Düsseldorf, le 25 Avril 2014

NOUVEAU !
Maghreb Canada Express
lance la Mini Carte d'Affaire

**Visibilité
Annuelle
Maximum,
Pour un coût
Minimum !**

Votre annonce peut contenir:

- Votre logo ou une image;
- Le nom de votre compagnie;
- Vos coordonnées;
- Une description de vos services

CONDITIONS :

Envoyez-nous par courriel (pub@maghreb-canada.ca):

- Une commande ferme pour 12 parutions;
- Le montage de votre Mini carte d'affaire;
- Votre adresse postale pour vous envoyer votre facture;
- Vos chèques postdatés à la réception de votre facture.

FORMAT :
Largeur : 3.25 pouces
Hauteur : 1.9 pouces

AVANTAGES :
Publication de votre
annonce toute l'année

PRIX COULEUR :
29\$ par mois
(Taxes en sus)

PRIX NOIR ET BLANC :
19 \$ par mois
(Taxes en sus)

PAIEMENT FACILE :
Trimestriel avec
Chèques postdatés

FLÉXIBILITÉ :
Possibilité de changer
gratuitement le contenu
de votre annonce.

Chassez la dictature (militaire) et elle revient au galop...

Il y a maintenant un mois la justice égyptienne a recommandé la peine capitale pour des prisonniers politiques. En effet, 529 personnes ont été condamnées à mort, leurs seuls torts étant celui d'appartenir ou simplement de soutenir la confrérie des frères musulmans.



Par Anas Abdoun

Étudiant en Sciences politiques à l'Université de Montréal, candidat à une Maîtrise en Relations Internationales

« Les frères musulmans » est à l'origine un mouvement musulman politisée créée en 1928 par Hassan Al Banna.

L'idée première de l'organisation est de lutter contre la colonisation britannique et l'important phénomène d'acculturation dont faisait l'objet l'Égypte. Hassan Al Banna propose ainsi de revenir à l'essence culturelle et religieuse historique de l'Égypte par opposition aux modèles qu'imposait les britanniques.

Partout où ils s'implantent, les frères musulmans travaillent activement dans le domaine social auprès des œuvres caritatives en établissant un lien privilégié et de confiance auprès de la population, notamment auprès des plus démunis. Les frères musulmans ont ainsi investi les domaines désertés par l'État et ont été un soutien important à la population. Parallèlement dans le domaine politique la confrérie a toujours revendiqué une plus grande démocratisation du pays, et a durant plus d'une cinquantaine d'années exercé le rôle de l'opposition dans le peu de libertés et de marge de manœuvre que leur laissait l'armée.

En effet, les frères musulmans ont toujours été perçus comme un contre-pouvoir possible à l'institution militaire, et de ce fait ont été fortement combattus depuis Nasser. À ce jour en plus des 520 condamnés à mort, on dénombre des dizaines de milliers de prisonniers politiques, dont beaucoup ont été arrêtés sans jugements, et ont fait l'objet de tortures durant leurs incarcérations.

Si les militaires égyptiens ont toujours perçu les frères musulmans comme une menace, c'est que ces derniers ont un

lien particulier avec le pouvoir.

En effet, depuis le coup d'état des officiers libres en 1952, l'armée a occupé le pouvoir sans partage. Depuis Mohamed Naguib, tous les présidents de l'Égypte sont issus de l'armée. Contrairement à la Turquie, les militaires égyptiens n'ont pas seulement une influence importante sur le pouvoir, ils sont le pouvoir. De plus, l'armée a également mis la main basse sur l'économie du pays. Ainsi, de nombreux secteurs de l'économie allant de la simple bouteille d'eau à l'électroménager, sont fabriqués et commercialisés par l'armée égyptienne. Personne ne connaît l'ampleur exacte de l'armée sur l'économie du pays, les experts avancent le chiffre d'un tiers de l'économie nationale. Néanmoins après la chute de Moubarak et poussé par la vague révolutionnaire, l'armée s'est retrouvé contraint à accepter l'organisation d'élection libre qui a vu la victoire des frères musulmans.

Les frères musulmans arrivés au pouvoir ont commis une erreur qui est celle de pervertir la pensée de Hassan Al Banna, et ce, paradoxalement en y restant fidèle. En effet, la pensée du fondateur des frères musulmans qui parle de « ré islamiser » les consciences musulmanes est une idée compréhensible en 1928 dans une Égypte très traditionnelle occupée par l'Angleterre. Ainsi, alors que la laïcité en tant que philosophie individuelle était un fait tout à fait anachronique dans l'Égypte du 20^{ème} siècle, elle est aujourd'hui un fait incontestable dans beaucoup de pays arabes avec lesquelles les partis se réclamant de l'islam politique doivent composer sans distinction aucune dans les droits qui trait à la citoyenneté. C'est bien que quand Morsi accède au pouvoir, il apporte souvent une réponse religieuse à des problèmes sociaux et politiques.

À l'image du terrible phénomène d'agressions physiques et sexuelles à l'encontre des femmes égyptiennes où les frères musulmans répondent avec des affiches publicitaires appelant les femmes à se voiler. Une réponse simpliste et religieuse est apportée à un problème politique et sociétal complexe. Il va sans dire que cette réponse ne résout en rien le problème. Les criminels ne font pas de distinction quant au rapport à la religion ou à la tenue vestimentaire de leurs victimes. Enfin les frères musulmans ont simplement ignoré le problème copte, et le sentiment d'insécurité de toute une communauté dont l'enracinement séculaire en Égypte est antérieur à l'islam. Les frères musulmans n'ont pas mis en place des politiques anti-copte, mais force est de constater qu'ils étaient sourds quant à leurs inquiétudes et leurs revendications.

La logique appliquée dans ce cas était plus politique qu'islamique.

Les frères musulmans n'ayant aucun électeur copte ne voient pas l'intérêt de s'attarder sur leurs revendications. Pour le coup, nous sommes loin de l'éthique musulmane dont se revendique le parti qui était appliqué à l'égard des coptes. Le deuxième calife Omar allant même jusqu'à corriger physiquement le fils du gouverneur pour avoir fait de même à un copte.

C'est là tout le problème des partis islamistes qui souvent viennent à la politique avec un esprit dogmatique et qui cherchent leurs réponses dans les textes là où ils devraient d'avantage se soucier du contexte. Les partis islamistes doivent apporter des réponses politiques aux problèmes sociétaux, et être animés par les valeurs et l'éthique musulmane là où l'intérêt politique s'arrête, et non pas utiliser le pouvoir politique pour imposer un cadre islamique. Il est certain que certaines de ces politiques en plus de la crise économique ont contribué à la chute de la popularité du président. Néanmoins, ne tombons pas dans la naïveté, ce n'est pas une insurrection populaire qui a mené la destitution du président.

Avec l'arrivée des frères musulmans au pouvoir, l'armée loin de vouloir abandonner ses privilèges, ne faisait qu'attendre le bon moment pour récupérer le pouvoir. En effet, si selon la version officielle, la destitution du président Morsi relevait du soulèvement populaire appuyé par l'armée, le journal le monde révélait que selon plusieurs sources des services de renseignements égyptiens et de l'armée, le coup d'état contre le président Morsi avait été décidé dès le 23 juin, soit une semaine avant la manifestation du 30 juin.

Plusieurs détails corroborent cette thèse souligne le quotidien français, comme les coupures d'électricité et les pénuries de gaz à l'origine de la gronde populaire, qui ont été rétablis dès le coup d'état militaire orchestré par le maréchal Al-Sissi. Le coup d'état a été présenté par beaucoup, comme l'intervention de l'armée comme arbitre du jeu politique, en attendant d'organiser des élections. En somme, l'armée n'était qu'un pouvoir de transition en attendant l'organisation d'élections. Le suspens a été de courte durée, en effet, en janvier 2014 le Maréchal Al-Sissi présente sa démission au conseil des forces armées en vue de briguer la présidence. Personne n'est dupe, cette manœuvre consiste à ranger l'uniforme militaire dans le placard et se vêtir d'un costume présidentiel.

De retour au pouvoir, la première politique qui est menée par les militaires est d'ostraciser un maximum la confrérie, plus que cela, il y a une volonté du pouvoir de porter un coup fort, voir fatale à

l'encontre des frères musulmans. Le mouvement est déclaré organisation terroriste, ses avoirs sont gelés, ses membres emprisonnés et beaucoup de leurs sympathisants sont comme nous l'avons vu dans le préambule condamné à mort, ce qui a poussé la confrérie à renouer avec la clandestinité. Parallèlement, on organise un véritable terrorisme intellectuel en Égypte où tout soutien affiché pour les frères devient dangereux. Ainsi quand Ahmed Abdel Zaher, un footballeur égyptien après avoir marqué un but fait le signe de ralliement des partisans du président Morsi devant les caméras, celui-ci se retrouve directement suspendu. Enfin on dénombre plus le nombre d'imams et de oulémas qui débarquent dans les coulisses de la télévision d'état pour expliquer qu'il est de l'éthique islamique pour les soldats d'obéir à leurs supérieurs, et que les frères musulmans ne sont en rien musulman, mais qu'ils sont ni plus ni moins des terroristes.

Ce qui se joue actuellement en Égypte, ce n'est pas une lutte politique pour ou contre les islamistes, mais pour ou contre la dictature militaire. Le renvoi du Maréchal Tantaoui par le président Morsi est l'élément qui a poussé les militaires à fomenter un coup d'état. Il était alors clair pour ces derniers que les islamistes ambitionnaient de remettre le pouvoir politique aux mains des civils. Aussi, il faut être en tant que démocrate précis dans la clarification des faits. La destitution du président Morsi est un coup d'état militaire, et ce que l'on appelle pudiquement l'homme fort d'Égypte, pour parler de Al-Sissi n'est plus ni moins qu'un dictateur. À présent, le danger qui guette le pays est que la violence avec laquelle les militaires combattent les frères musulmans pousse la confrérie à répondre par la force à l'image de ce qui s'est passé en Algérie dans les années 90, alors qu'elle a été historiquement toujours dans la résistance non-violente.

L'armée doit comprendre qu'elle ne combat pas une confrérie qui regroupe des centaines de milliers de personnes, mais 40 millions d'Égyptiens. L'influence du mouvement est telle, que ce conflit traverse les frontières, à l'image de la brouille diplomatiques entre l'Arabie-Saoudite et le Qatar sur fond de soutien de Doha aux frères musulmans. Trois ans après le printemps arabe il est temps de s'interroger sur l'influence considérable de l'armée dans le monde arabe, capable de balayer tout les acquis d'une révolution en Égypte ou encore de présenter un candidat mourant à la présidentielle en Algérie.



Bilan climatique 2013 : les risques naturels sont de plus en plus liés au réchauffement climatique

L'année 2013 a illustré une fois de plus l'impact considérable des sécheresses, vagues de chaleur, inondations et cyclones tropicaux sur les personnes et les biens dans toutes les régions du monde, d'après le compte rendu annuel de l'Organisation météorologique mondiale sur l'état du climat.

De plus, ce rapport confirme que 2013 se classe au sixième rang, ex aequo avec 2007, des années les plus chaudes jamais enregistrées, confirmant la tendance au réchauffement observée sur le long terme. Il donne un aperçu des températures régionales et nationales et des phénomènes extrêmes survenus pendant l'année et contient des précisions sur l'étendue de la banquise, la hausse du niveau de la mer et les concentrations de gaz à effet de serre, qui sont tous des indicateurs cohérents et interdépendants de l'évolution du climat.

Le XXI^{ème} siècle compte déjà treize des 14 années les plus chaudes jamais observées, et chacune des trois dernières décennies s'est révélée plus chaude que la précédente, la décennie 2001-2010 battant tous les records. La température moyenne à la surface du globe, terres émergées et océans confondus, était de 14,5°C en 2013, soit 0,50°C de plus que la normale calculée pour la période 1961-1990 et 0,03°C de plus que la moyenne de la décennie 2001-2010.

Les températures ont été particulièrement chaudes dans maintes régions de l'hémisphère Sud, où l'Australie a connu l'année la plus chaude de son histoire depuis qu'il existe des relevés et l'Argentine sa deuxième année la plus chaude. « Les phénomènes naturels comme les éruptions volcaniques ou les épisodes El Niño et La Niña ont toujours contribué à façonner notre climat, influant sur les températures et provoquant sécheresses et inondations, entre autres catastrophes. Il n'en reste pas moins que nombre des phénomènes extrêmes survenus en 2013 correspondent à ce à quoi l'on pouvait s'attendre dans le contexte du changement climatique anthropique.

Nous avons assisté à des précipitations plus abondantes, à des vagues de chaleur plus intenses et à une aggravation des dommages causés par les ondes de tempête et les inondations côtières du fait de la hausse du niveau de la mer: le typhon Haiyan qui s'est déchaîné aux Philippines en est la tragique illustration », a déclaré le Secrétaire général de l'OMM, Michel Jarraud. « Le

réchauffement du climat ne marque aucune pause », a poursuivi M. Jarraud. « Le réchauffement des océans s'est accéléré et atteint de plus grandes profondeurs. Plus de 90% de la chaleur piégée par les gaz à effet de serre est stockée dans les océans.

Or les concentrations de ces gaz atteignent des niveaux records, ce qui signifie que l'atmosphère et les océans vont continuer de se réchauffer durant les siècles à venir. Les lois de la physique ne sont pas négociables. » « La prévision du temps, en particulier des tempêtes et autres phénomènes dangereux, a fait beaucoup de progrès ces dernières années. Comme on a pu le voir en octobre dans le cas du cyclone Phailin, deuxième cyclone tropical le plus violent qui ait frappé l'Inde depuis le début des observations météorologiques modernes, des prévisions de meilleure qualité conjuguées à des politiques gouvernementales visant à accroître la capacité d'adaptation des populations et à leur offrir des abris peuvent sauver un grand nombre de vies humaines.

Aussi devons-nous continuer de renforcer la prévention et les systèmes d'alerte précoce et de privilégier une approche multidanger de la réduction des risques de catastrophes. » Le rapport sur l'état du climat comporte aussi une étude scientifique digne de foi consacrée à la chaleur record qu'a connue l'Australie en 2013. Les auteurs, des scientifiques du Centre d'excellence pour la science du système climatique relevant du Conseil australien de la recherche (ARC, Université de Melbourne, Australie), ont utilisé neuf

modèles du climat mondial parmi les plus perfectionnés qui soient pour déterminer si l'augmentation des probabilités que l'été australien soit marqué par des températures extrêmes était due au changement climatique anthropique.

La conclusion de l'étude est la suivante : « La comparaison des modèles de simulation tenant compte ou non des facteurs anthropiques montre qu'il est environ cinq fois plus probable que l'été australien 2012/13, pendant lequel des températures records ont été enregistrées, ait été dû à des facteurs anthropiques, et que les records de chaleur de l'année 2013 auraient été quasiment impossibles sans l'influence des gaz à effet de serre d'origine anthropique.

Cela démontre que les changements climatiques entraînent une nette augmentation de la probabilité d'occurrence de certains phénomènes extrêmes. » Les principaux phénomènes climatiques de 2013 Source d'information faisant autorité auprès de la communauté scientifique internationale, le compte rendu de l'OMM sur l'état du climat met l'accent sur les principaux phénomènes climatiques survenus en 2013 :

- ♦ Le typhon Haiyan (Yolanda), l'un des plus violents qui ait jamais atteint les côtes, a eu des effets dévastateurs dans le centre des Philippines ;
- ♦ Dans l'hémisphère Sud, la température de l'air à la surface des terres était particulièrement élevée, ce qui s'est traduit par des vagues de chaleur de grande ampleur ; en 2013, l'Australie a

enregistré des températures records ;

- ♦ 2013 se classe au deuxième rang des années les plus chaudes en Argentine et au troisième rang en Nouvelle-Zélande ;
- ♦ Des masses d'air polaire glacial ont envahi une partie de l'Europe et le sud-est des États-Unis ;
- ♦ Une grave sécheresse a sévi en Angola, au Botswana et en Namibie ; De fortes pluies de mousson ont entraîné de graves inondations à la frontière indonésienne ;
- ♦ Le nord-est de la Chine et l'est de la Fédération de Russie ont été touchés par des pluies abondantes et des inondations ;
- ♦ De fortes pluies et des inondations ont frappé le Soudan et la Somalie ; Le sud de la Chine a été confronté à une grave sécheresse ;
- ♦ Le nord-est du Brésil a souffert de la pire sécheresse de ces cinquante dernières années ;
- ♦ Aux États-Unis, la tornade la plus large jamais observée a frappé la ville d'El Reno, dans l'Oklahoma ;
- ♦ En Europe, des précipitations extrêmes ont entraîné de graves inondations dans les régions alpines, en Allemagne, en Autriche, en Pologne, en République tchèque et en Suisse ;
- ♦ Israël, la Jordanie et la Syrie ont subi des chutes de neige sans précédent ;
- ♦ Les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ont atteint des niveaux records ;
- ♦ Le niveau des océans a atteint de nouveaux maximums records ;
- ♦ L'étendue de la banquise de l'Antarctique a atteint un maximum record.

Auteur Organisation Météorologique Mondiale

Source : www.notre-planete.info



C'est le titre du livre de Moulay Hicham El Alaoui, le cousin de l'actuel Roi du Maroc. Cet ouvrage est sorti en France récemment, aux Editions Grasset. Et sera Bientôt disponible au Maroc, ce qui prouve que le prince n'est pas si banni que ça dans le Royaume, comme le suggère le titre.

Que dire de ce livre ? J'avoue que je l'ai dévoré en quelques heures, car, il est bien écrit, et son style est très fluide. En effet, l'auteur maîtrise le français à merveille, et possède une érudition hors norme, à l'image du Roi Hassan II, qui à son époque jouissait d'une renommée internationale, et était respecté dans le monde entier, grâce à son intelligence, son sens de la répartie, et sa maîtrise de la culture française.

Sur le fond, j'avoue que j'ai du mal à suivre le prince. Car d'un côté on apprend dans le livre qu'il jouissait de tous les privilèges de la famille royale, et qu'il a réalisé ses rêves d'enfant, notamment à faire une carrière aux Etats-Unis où il a fréquenté les universités les plus huppées, comme Princeton, ou Stanford. Nonobstant, l'auteur fait des révélations surprenantes dans ce livre. Par exemple, il nous dit qu'il a appris par le médecin personnel de Hassan II, que ce dernier a reçu la tête de l'opposant marocain de l'époque dans un colis.

Et comment aussi Hassan II a tourné le dos à Saddam Hussein, pendant la guerre du Golfe alors que ce dernier avait une admiration sans bornes pour lui.

On peut lire dans les Pages 163 et 164 du livre : « Auparavant, à minuit moins cinq de la crise irakienne, le roi prononce un grand discours à la télévision pour adjurer Saddam de sortir du guépier. Or, en privé, il nous dit, à Moulay Rachid et à moi : "J'espère que ce salaud ne m'entendra pas !" »

Politique jusqu'au bout des ongles, Hassan II n'a pas pratiqué la reconnaissance du ventre à l'égard de Saddam Hussein. Pourtant, le maître de Bagdad avait été le plus généreux de tous les soutiens extérieurs qui aidaient régulièrement son régime. Il donnait vraiment beaucoup, des cargaisons entières de pétrole. Il avait énormément d'estime pour mon oncle, pour sa double culture à cheval entre l'occident et l'orient, pour son habileté de roi alaouite sachant s'y prendre avec les démocraties occidentales. A son tour Hassan II le flattait d'avoir réalisé l'unité de son pays. Par ailleurs, tous deux étaient unis dans leur refus des positions syriennes. Mais cela n'allait pas plus loin.

Hassan II payait mal en retour l'admiration que lui vouait Saddam Hussein. Il méprisait l'"inculte de Bagdad". »

On apprend aussi ce que tous les Marocains savent déjà, à savoir que le Prince Moulay Abdallah avait un grand penchant pour l'alcool, et les jolies femmes. D'après l'auteur c'est la domination du Roi Hassan II sur son père qui a poussé ce dernier à abuser de l'alcool. Car contrairement aux idées reçues, le prince Moulay Abdallah était un bon patriote, la preuve : il recevait chez lui tous les opposants politiques de Hassan II et a même évité la prison à certains.

A travers tout le livre on assiste à une guerre sans merci entre le Roi Hassan II et le prince Moulay Hicham, surtout quand ce dernier est passé sous la tutelle du monarque.

On peut lire dans la page 200 : « Hassan II a le sentiment que j'ai déjà fait une croix sur lui, publiquement. Ce n'est pas faux. J'ai tué le père pour la énième fois...En guise de représailles, il ne se contente pas de saboter mon projet immobilier. Il m'inflige, de surcroît, un redressement fiscal terrifiant. »

En effet, le prince exècre toutes les institutions marocaines qu'il trouve archaïques, il veut les dépoussiérer. Il veut supprimer ou limiter le pouvoir du « makhzen ». On peut lire dans la page 201 : « Mais si le roi jouait franchement le jeu libéral, s'il poussait de toutes ses forces le Maroc dans la mondialisation, ne créerait-il pas les conditions de sa propre perte ? La réponse n'est pas évidente dans la mesure où il convient de distinguer entre la monarchie et le « makhzen ». Si l'on arrivait à découpler les deux faces du régime, le « makhzen » pourrait périr mais la monarchie survivre, voire se réinventer. C'est une façon de dire que le système tel qu'il est ne sera se pérenniser. Pour perdurer l'institution monarchique devra faire de la part du feu en déliant son sort du « makhzen », qui est un empêchement dirimant à la modernisation économique du Maroc – et, donc à la modernisation du pays tout court. »

L'auteur nous explique aussi que le roi Hassan II, surtout après l'attentat

de Skhirat, était au plus mal. Lui qui méprisait, le roi de Jordanie, qu'il ne considérait pas comme un vrai roi, car ce n'était qu'un bédouin qui ne descendait pas d'une grande famille royaliste comme lui. Le roi n'avait aucune considération non plus pour Yasser Arafat qu'il surnommait le SDF.

Pour se racheter une bonne conduite auprès de son peuple, le roi Hassan II a eu cette idée de génie : donner leurs fiertés aux marocains. Pour cela, il a imaginé la marche verte pour récupérer le Sahara occidentale. Mais les choses vont mal tourner pour Hassan II, car la bataille pour récupérer le Sahara s'est révélée très chère, malgré la construction du mur.

Après la mort du roi Hassan II, on peut lire dans la page 227 : « En septembre 1999, deux mois après l'accession de Mohamed VI au trône, des manifestations éclatent au Sahara occidental. Elles sont durement réprimées par le ministre de l'Intérieur Driss Basri, qui est alors limogé par le jeune roi. Mais, comme l'attestera la suite sans fin de ce dossier épineux, le limogeage de Basri ne répond pas à la question de savoir ce qui arriverait si le Maroc perdait « son » Sahara. Lors de ma dernière entrevue avec l'opposant Abderrahim Bouabid, peu avant sa mort en 1992, il m'avait dit : « le problème du Sahara Occidental ne pourra vraiment être résolu que par la démocratisation du Maroc tout entier. » Message transmis au roi Mohammed VI.

Même si l'auteur ne nous donne vraiment pas de solution ou de recette magique pour faire sortir le Maroc de son marasme économique et social. Le livre est plein d'anecdotes, et on y apprend beaucoup de choses sur les grands de ce monde que le prince a côtoyés.

On rit beaucoup quand l'auteur nous parle de la rencontre du roi Hassan II avec le président algérien. Le roi dit à ce dernier en se tournant vers ses enfants : « Je vous présente mes dauphins. » Le président algérien répondant du tac au tac en se tournant vers ses généraux, dit au roi : « Je vous présente mes requins ! »

Ou encore, Hassan II qui vient d'acquiescer une nouvelle Mercedes avec

des sièges chauffants. Il s'amusait à augmenter la température des sièges pour voir la réaction de ses courtisans assis dans l'arrière de la voiture. Evidemment, ses passagers avaient chaud dans le derrière, mais n'osaient pas le dire au roi. Ce dernier prenait un malin plaisir à les torturer, sauf un certain Lahlou qui a réagi au quart de tour en disant au roi : « Mais Sa majesté, j'ai le feu au cul. » Le roi était mort de rire !

Page 315 et 316 : « Mohamed VI ne peut plus gouverner de la sorte. Il doit lever un certain nombre d'obstacles. Tout en haut de la liste figure la question des droits de propriété. La sécurité juridique présuppose une justice incorruptible, ce qui n'est pas le cas au Maroc et ne le sera pas tant que le système n'aura pas été démocratisé de fond en comble. Ensuite, le « makhzen » ne s'est toujours pas désengagé de la sphère économique ; et puisque la monarchie se confond avec le « makhzen », elle reste embourbée dans le statu quo ante. Mais la nouvelle donne politique ne se prête plus à un règne « néopatrimonial » à l'ancienne, c'est à dire à l'achat des loyautés et au trafic d'influence entre gens « bien nés ». Dans une économie de savoir, les meilleures places doivent revenir aux détenteurs de connaissances utiles. On est récompensé pour ce que l'on sait et non plus pour qui l'on connaît de bien placé, idéalement le roi en personne. »

Pour le prince, l'avenir du Maroc passe par la démolition du « makhzen ». Il faut en finir avec un magasin devenu un self-service. Et réaménager la maison du pouvoir afin que tous les Marocains s'y sentent à l'aise pour apporter la pierre de l'édifice.

Le Prince n'a pas envie d'être le calife à la place du calife. Il a tout simplement une passion envers son pays : Le Maroc.

Mustapha Bouhaddar

L'Allemagne est en ce moment en pleine croissance, et ses dirigeants ne ratent jamais une occasion pour donner des leçons à la France qui est à la traîne, et s'apprête à demander pour la énième fois de l'aide à Bruxelles.



Par Mustapha Bouhaddar

Le ministre allemand des Finances, Wolfgang Schäuble a déclaré le 08/04/2014, à la télévision : « Nous ne tenons pas à être des élèves modèles, mais nous pensons que ce n'est pas mal quand les pays en Europe s'en tiennent aux règles qu'ils ont eux-mêmes établies. »

En effet, en France, certains se demandent, s'il ne faut pas adapter le SMIC au niveau de vie réelle, et à la situation économique. Mais idée impossible, puisqu'on risque de créer des mouvements de population vers les régions à fortes densités de population. Du coup le marché du travail serait congestionné. La région parisienne deviendrait invivable. Enfin, on va susciter une différence entre les citoyens. Cela obligerait également à revoir tout le système de fixation des prix (offre-demande). Idée infaisable. Non il ne faut pas se focaliser sur les indemnités chômage mais plutôt comment diminuer le chômage ce que nos politiques ne savent pas faire.

Tous les politiciens quels que soient leurs bords le savent, et le pensent tout bas, le système capitaliste ne peut être combattu de face dans un système mondialisé, car le pouvoir est avant tout économique et politique. Les entreprises font ce qu'elles veulent, surtout les grosses PME et celles du CAC 40, par la délocalisation, et la pratique du dumping social intra-européen.

Partant de ce constat, on ne pourra plus agir sur les métiers, et l'économie d'aujourd'hui sans entrer en concurrence avec des pays à plus bas coûts. Car, l'économie française est trop en concurrence avec des pays ayant des coûts moins élevés, comme la Chine, et certains pays de l'Europe de l'Est entre autres.

Autre point : il faut donner à chacun confiance en soi et en ses capacités, car c'est le cœur d'un pays qui avance. Trouver et résoudre le problème des zones rétives à l'éducation (ZEP). Favoriser les langues pour parler avec les autres pays. Et pour finir, Pour avoir un pays responsable, il faut enseigner le dialogue et la réflexion, comme c'est le cas de tous les pays responsables.

Voici le témoignage de deux habitants de Paris que j'ai relevé la semaine dernière, et à qui j'ai demandé leurs avis sur la relance de la France. Le premier habite le département du 92, voilà ce qu'il pense :

« Le problème numéro un, c'est le manque d'offre. Il faut que l'Etat se sorte les doigts du cul et construise à tout bout de champs en accord avec le grand Paris. J'habite dans le 92 à 10 minutes de Paris, et je suis scié quand je vois à côté de chez moi, un bâtiment en cours de construction laissé à l'abandon. Avec la pénurie qu'on se tape. Donc, je préconise une campagne de construction de logement social avec indexation des loyers sur les prix du quartier. Evidemment je vois déjà les critiques : on va créer un appel d'air à l'immigration et au regroupement familial.

C'est pourquoi, pour moi la France doit se mettre en pause l'espace de 10 ans. On met pause, stop, on ferme les frontières le temps de régler nos problèmes sociaux. On souffle un peu. Quand je vois les listes d'attentes pour les HLM, je me dis jusqu'à quand on peut laisser patienter une famille sur la liste : 5 ans ou 6 ans. Non stop. En plus de fermer les frontières, je mettrais aussi l'Europe en suspens. Arrêtons d'aller renflouer des pays en difficulté. Arrêtons

de faire intervenir notre armée ailleurs. »

Le deuxième habite le cœur de Paris, moins extrémiste que le premier, voit la solution dans l'amélioration de l'Éducation. Voici son témoignage :

« Le corps enseignant est largement miné par du dogmatisme. Faire comprendre aux enseignants qu'il faut éduquer autrement sera impossible, mais il faudra quand même le faire. Beaucoup sont d'ailleurs prêts à ça de leur côté, et j'ai connu pas mal de professeurs qui n'hésitaient pas à laisser les élèves s'exprimer. Mais quand tu as effectivement connu 5 ans de Primaire où tu ne mouftais pas, le choc est rude. Il faut effective-

ment changer les méthodes dès le niveau élémentaire. Attention ! Je ne parle pas d'angélisme et de naturalisme "laisser l'enfant s'exprimer", mais juste de lui permettre d'avoir quelques retours, de faire des trucs, des "projets personnels" de s'investir dans des choses. »

J'aimerais juste rajouter, qu'aux dernières élections municipales, le FN a fait une nouvelle percée. Et mettre un nouveau Premier ministre à la tête de l'Etat ne changera pas grand chose. Il faut changer de politique.

Mustapha Bouhaddar



MAROCAINS DU MONDE, TOURISTES ETRANGERS EN VISITE AU MAROC

De nouvelles dispositions se rapportant au régime de l'admission temporaire (AT) de moyens de transport entrent en vigueur le 1^{er} mai 2014.

A compter de cette date, les véhicules automobiles à usage privé transportant des marchandises en quantités commerciales ne peuvent plus être introduits au Maroc sous le régime de l'AT (les déclarations « D16 bis » et « D16 Ter » ne seront plus délivrées).

L'importation de marchandises à des fins commerciales devra satisfaire aux réglementations et aux procédures en vigueur en matière d'importation.

En adoptant cette nouvelle mesure, le législateur a voulu :

- lutter davantage contre le commerce informel et l'évasion fiscale
- renforcer la sécurité du pays en circonscrivant les trafics illicites
- et mieux protéger l'environnement et la santé des citoyens

Les véhicules à usage privé, ainsi que leurs pièces de rechange, leurs accessoires et équipements normaux, que vous importez pour votre usage strictement personnel en tant que personne ayant sa résidence habituelle à l'étranger, continuent à bénéficier du régime de l'AT pour la durée de votre séjour au Maroc sans que cette durée ne dépasse six (06) mois pour les voitures de tourisme et trois (03) mois pour les véhicules utilitaires (fourgons, camionnettes ...).



Maroc : Badou Zaki, le “capitaine” avec qui le rêve est permis

Joueur comme entraîneur, Badou Zaki s'est imposé une discipline et une rigueur dignes des grands compétiteurs, quitte à faire grincer des dents et susciter des incompréhensions, voire des animosités.

Mais, ces griefs, généralement injustifiés, importent peu pour quelqu'un qui a joué dans la cour des grands, qui a connu la gloire avec les



Lions de l'Atlas et qui est toujours considéré comme un héros dans sa ville adoptive, Majorque, la célèbre station balnéaire qui a érigé une stèle à son effigie, parce que grâce à ses miracles dans les bois, l'équipe locale a atteint les sommets en Espagne.

Tant dans la cage que sur le banc, Badou Zaki dégage la même autorité, la même exigence de dépassement de soi, la même envie de tout donner, le même amour pour les couleurs, surtout quand celles-ci sont en rouge avec une étoile en vert au milieu.

Tout au long de sa longue carrière de joueur et de coach, Zaki a développé un charisme exceptionnel qui lui a permis de cultiver une image de respect, doublée d'un flegme peu recommandable dans le milieu footballistique rompu aux complaisances, pour ne pas dire hypocrisie. La tiédeur de ses relations avec la presse et un professionnalisme poussé à l'extrême lui ont parfois joué de mauvais tours dans ce microcosme embourbé dans l'amateurisme.

Son départ de la barre technique de la sélection marocaine alors qu'il n'a concé-

dé aucune défaite au cours des éliminatoires du Mondial-2006 a laissé des regrets chez ceux qui le voulaient continuer son œuvre, d'autant que les prémices d'une nouvelle génération étaient bien perceptibles.

Victime d'un lâche lynchage médiatique bien orchestré, il a préféré partir en toute dignité, son credo de toujours. Dix-huit mois auparavant, ceux qui l'ont descendu en flammes étaient ceux-là mêmes qui l'encensaient quand il a conduit les Lions de l'Atlas en finale de la CAN-2004.

Aujourd'hui remis en selle comme sélectionneur national, le “capitaine” a, encore une fois, la lourde tâche de reconstruire un groupe capable de se hisser à la hauteur des aspirations du pays organisateur de la CAN-2015.

Car la fête promise par le comité d'organisation à l'occasion de cette grand-messe africaine ne peut être complète qu'avec une belle prestation de l'équipe nationale, d'où l'immense challenge qui attend Badou Zaki, mieux renseigné que quiconque sur l'état des lieux de l'équipe nationale.

La longue traversée du désert du onze marocain et les grandes attentes de tout un peuple auraient dissuadé plus d'un de s'exposer au risque de l'échec, dans de telles circonstances. Mais, cela ne ressemble pas à Badou Zaki, qui fait partie des hommes qui grandissent dans l'adversité.

C'est justement ce sens élevé de responsabilité, particulièrement dans les moments difficiles, qui a fait de lui le leader emblématique d'une génération qui regorgeait pourtant de talents hors pairs et de joueurs de caractère.

En 1986, Zaki et ses vaillants camarades ont fait rêver les Marocains, qui voyaient les quarts de finale de la Coupe du Monde plus près que jamais. En 2004, Zaki, depuis le banc de touche, a été à un cheveu d'offrir au Royaume son deuxième sacre continental.

Il faut espérer que ce n'est que partie remise, une décennie plus tard. Dans quelques mois, Badou Zaki devra rugir pour pousser ses nouveaux protégés à travailler dur pour que le rêve devienne réalité, cette fois. (MAP)

Le CAK en “Botola Pro” pour la première fois de son histoire

Une saison après son retour parmi l'élite du football national (deuxième division D2), le Chabab Atlas Khénifra (CAK) réalise un exploit qui restera gravé à jamais dans l'histoire sportive de la capitale des Zayanes, en particulier, et de toute la région du Moyen Atlas en général.

En effet, à l'issue de sa victoire samedi face au RAC (1-0), le CAK a composté son billet de premier promu en première division “Botola Pro” à deux journées de la fin du championnat de la deuxième division, réalisant ainsi un rêve tant attendu d'un public zayani assoiffé de voir son club figurer parmi les grands de la scène footballistique nationale eu égard aux talents dont regorge la région.

Certes mathématiquement le CAK peut être rejoint au classement général par le CODM (45 points) en cas de défaite lors des deux matches restants, toutefois l'avantage des confrontations entre les deux clubs et le goal-average reste en faveur des zayanis, alors que l'IZK, même s'il est à égalité au classement général avec le CAK (51 points) à l'issue de 28 journées, devrait attendre la prochaine journée pour sceller le sort de la deuxième place réservée à l'accession au Botola Pro.

Pour le président du club, Brahim Ouâba, “la montée en première division n'était pas programmée à l'entame de la saison et ne figurait pas parmi les objectifs fixés au cours de cette saison”.

Il convient de rappeler à, cet égard, que le club s'était fixé pour objectif d'assurer le maintien en occupant une place honorable et de monter une équipe compétitive et la mettre sur de bons rails. Une mission qui a été confiée au jeune et talentueux technicien national, Hicham Idrissi, qui en est pour beaucoup dans cette performance historique.

Mais, grâce aux résultats positifs et aux victoires enchaînées par l'équipe zayanie au cours de la phase aller du championnat, le club a été sacré champion d'automne.

C'est ainsi qu'au fil des journées que l'ambition a grandi et l'accession à l'étage supérieur s'est transformée en “une revendication légitime” aussi bien des fans du club que des différents acteurs locaux.

Cette “revendication populaire” a été prise à bras le corps par le bureau dirigeant en coordination avec le staff technique, a tenu à préciser M. Ouâba dans une déclaration à la MAP à cette occasion, ajoutant qu'un effort colossal a été entrepris pour réunir les conditions et les moyens ap-

propriés pour que ce rêve s'exauce.

Cette performance historique, qui a nécessité la mobilisation des crédits estimés à environ 7 millions de dirhams, est le fruit d'une gestion rationnelle, d'un travail de longue haleine et des efforts conjugués du bureau dirigeant, du staff technique, des joueurs et des composantes de l'équipe outre le soutien indéfectible du public et des acteurs de la ville, a expliqué le président du club.

Pour ce qui est de l'avenir de l'équipe, M. Ouâba a relevé que “nous avons entamé le contact avec les responsables pour susciter le soutien financier au club et répondre au cahier des charges de la Botola Pro”.

Maintenant que l'objectif est atteint et le rêve réalisé, le difficile reste à faire car le défi majeur demeure de préserver cet acquis, capitaliser sur cette fantastique et nouvelle expérience, réussir le maintien de l'équipe parmi l'élite, sachant que le club évoluera désormais dans un contexte nouveau qui nécessite davantage d'engagements, de création et de moyens financiers.

C'est dans ce sens que des observateurs de la scène sportive locale, approchés par la MAP, ont lancé un appel pressant à tous les acteurs locaux, les conseils

élus et les autorités d'apporter leur soutien à l'équipe.

Ils ont appelé à s'inspirer des expériences réussies des clubs promus, en préservant l'ossature de l'équipe et le staff technique, citant à titre d'exemple l'expérience et la parcours inédit cette année du Kawkab de Marrakech (KACM) en “Botola pro” promu la saison dernière.

Place alors à la mobilisation de toutes les bonnes volontés de la ville et les composantes de la scène sportive locale autour de leur “chère” équipe et du bureau dirigeant pour mettre le club sur de bons rails dès maintenant car les choses sérieuses ne font que commencer et la montée en première division (Botola Pro) est synonyme de davantage d'engagements, de responsabilités et de professionnalisme, ont-ils souligné.

L'heure est également à l'implication effective de “tout le monde sportif” de Khénifra, appelé à mettre la main à la patte pour répondre aux engagements et exigences contenus dans le “lourd” cahier des charges et, partant, être au rendez-vous et à la hauteur du défi, ont-ils conclu.

Par Mohamed Koursi (MAP)

Québec 

Geoffrey Kelley

Député de Jacques-Cartier
Ministre responsable des Affaires autochtones

Bureau de circonscription

620, boulevard Saint-Jean, Bureau 206
Pointe-Claire (Québec) H9R 3K2
Téléphone : 514 697-7663
Télécopieur : 514 697-6499
Courriel : gkelley@assnat.qc.ca



*Nos Meilleurs vœux
à toutes les Mamans
à l'occasion
de la Fête des Mères*

*Happy
Mother's Day*

**عيد مبارك سعيد
لكل الأمهات**



Rita de Santis

Députée de Bourassa-Sauvé
Adjointe parlementaire du ministre responsable
de l'Administration gouvernementale et de
la Révision permanente des programmes

Bureau de circonscription

5879, boul. Henri-Bourassa Est, bureau 305
Montréal-Nord (Québec) H1G 2V1
Tél. : 514 328-6006 | Téléc. : 514 328-0763
rdesantis-bosa@assnat.qc.ca



Marie Montpetit
Députée de Crémazie

Adjointe parlementaire de la ministre déléguée
à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse
et à la Santé publique

*En mon nom personnel et au nom de toute mon
équipe, je tiens à remercier par la présente tous
les électeurs et électrices de la circonscription de
Crémazie de leur confiance à mon endroit.
Vous représenter à l'Assemblée Nationale est
un grand honneur pour moi et un engagement
indéfectible. Je consacrerai toutes mes énergies
et déploierai tous mes efforts pour vous satisfaire
et à vous donner une voix forte visant ainsi
l'amélioration des conditions de vie de tous nos
citoyens.*

**Joyeuse fête à toutes les mamans !
عيد مبارك سعيد لكل الأمهات**

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4
marie.montpetit.crem@assnat.qc.ca

Bureau de circonscription
1421 Fleury Est
Montréal, H2C 1R9
Tél. : 514-387-6314